

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

PROCÉDÉS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Vol. 1. MONTREAL, JUILLET, 1848. No. 7.

LES VACHES LAITIÈRES.

On a des vaches à lait pour la manufacture du beurre et du fromage, pour engraisser les veaux pour le boucher et pour l'usage immédiat du lait. Lorsque le beurre et le fromage sont les objets principaux, de telles vaches devraient toujours être choisies, qui sont connues pour donner le meilleur lait et la meilleure crème, en grande quantité, quelle que soit d'ailleurs leur race. Mais le poids du beurre, qu'on fait d'un nombre donné de vaches, doit toujours dépendre d'une variété de circonstances, par exemple, la grandeur et la bonté de l'animal, l'espèce et la quantité de la nourriture, et la distance du temps de véler. Quant à la première, il est à peine nécessaire de remarquer qu'une grande vache donnera généralement une plus grande quantité de lait pendant un ou deux mois après qu'elle a vêlé qu'une petite; cependant des vaches d'une taille égale diffèrent quant à la quantité de lait produite par chacune d'elles; le laitier doit donc s'attacher particulièrement aux vaches qui non seulement donnent abondamment du lait, mais dont le lait par une richesse particulière à elle, produit le plus de crème; et si la vache manque de l'une ou de l'autre de ces qualités, on doit s'en défaire et la remplacer par une autre qui est meilleure à cet égard. Quant au second chef, l'espèce et la quantité de nourriture, ceux qui désirent faire des profits avec leur laiterie, doivent se procurer du soin d'une qualité supérieure, pour le leur donner au cœur de l'hiver, et cela à un degré illimité, pour qu'elles puissent manger jusqu'à ce qu'elles soient pleinement satisfaites.

Le profit des vaches laitières dépend beaucoup de la bonté du pâturage et de celle de la race. Les vallées de Buckinghamshire et d'Oxfordshire produisent, dit-on, le beurre le plus doux de l'Angleterre;

et quoique l'herbe sur d'autres terres puisse être également abondante, la vache de la même race et la crème en égale abondance, on a pourtant trouvé une préférence décidée en faveur des vaches nourries dans les vallées; car, comme un animal à l'engrais profitera plus sur des terres riches que sur les dernières, ainsi les vaches donneront plus de lait et celui-ci d'une qualité plus nutritive, si elles sont paagées dans des prairies fertiles plutôt que dans celles qui sont d'une qualité inférieure. On doit bien prendre garde de ne pas surcharger les pâturages d'animaux. Les vaches à lait devraient toujours avoir abondance d'une herbe épaisse, courte et fine. En Angleterre on a observé que l'herbe trop avancée donne un goût rance au fromage et au beurre, c'est pourquoi on l'évite.

Les vaches doivent toujours être tenues en bon état, car lorsqu'une fois on les laisse trop maigrir, surtout en hiver, il est impossible qu'elles puissent donner une grande quantité de lait, en les mettant en bon état pendant l'été. Si les vaches sont maigres lorsqu'elles vêlent, aucun traitement postérieur ne saurait les rendre capables de donner du lait en proportion de ce qu'elles auraient donné, si pendant l'hiver elles avaient été en bon état. On doit donc donner de la nourriture la plus nutritive et la plus succulente en proportion convenable pendant les mois froids et incéléments, et les animaux doivent être tenus chauds et bien fournis d'eau pure. Si les vaches sont en bon état, on peut les traire peu de temps après qu'elles ont vêlé, c'est-à-dire un mois ou deux au plus. Si l'on s'attend que les vaches vêlent bientôt, on doit les loger pendant la nuit dans une étable séparée et assez grande, pendant une semaine au moins avant qu'elles ne vêlent, parce qu'on sauvera par là peut-être la vie du veau et de la mère.

Une vache à lait est à la fleur de son âge à 4 ou 5 ans, et continuera une bonne lactière jusqu'à 10 et quelquefois plus tard ; mais cela dépend beaucoup de la constitution de l'animal. On ne doit pas garder les vaches plus longtemps qu'elles ne donnent des retours profitables en raison de la nourriture qu'elles consomment. Les grandes vaches donneront beaucoup de lait dans des pâturages où elles trouvent de l'herbe en abondance, mais comme elles exigent une plus ample provision qu'elles n'en trouveraient sur la généralité des fermes on Canada, il paraît que des fermiers dont les terres ne sont pas dans l'état de la plus grande fertilité, ne devraient pas en tenir ; car avec un traitement ordinaire une petite vache donnera plus de profit qu'une grande, qui, étant en Angleterre même bonne seulement sur les meilleures terres et dans les plus riches pâturages, mourraient de faim, où une vache canadienne trouvera une nourriture abondante.

Ceux qui désirent tirer le plus grand profit des vaches, soit en nourrissant des veaux, ou en vendant le lait, ou comme laitiers près des villes, doivent toujours avoir un taureau avec le troupeau. Les taureaux ne doivent jamais être gardés au-delà de l'âge de 5 à 6 ans ; après cette époque, ils contractent aisément des dispositions vicieuses et deviennent intraitables. Toutes les fois que cela arrive, on doit les châtrer immédiatement et les mettre à l'engrais. Dans le voisinage des villes on peut nourrir les vaches à lait avec les grains des brasseries et des distilleries, on raison d'un minot à un minot et demi par jour. En mêlant ces grains avec de la drèche ou de la recoupe, à la proportion de deux gallons grains avec un gallon de son, on suivra une bonne méthode. Trois gallons de ce mélange humecté avec de l'eau chaude, feront un bon repas pour une vache, et en lui en donnant deux ou trois par jour, elle sera suffisamment nourrie. On trouvera profitable de mêler au grain de la paille ou du foin haché, et si on pouvait soumettre l'une ou l'autre à l'action de la vapeur avant de la mêler au grain, la nourriture serait encore supérieure. Lorsqu'on donne des pommes de terre on devrait les cuire. Les pommes de terre sont plus utiles pour engraisser les bestiaux que pour

les vaches à lait. A celles-ci les carottes ou les betteraves conviennent très-bien, et on peut les donner aux vaches en raison d'un minot par jour, avec un repas de grains ou de son à midi. Avec une quantité suffisante de bon foin cette nourriture produira du lait en abondance, pourvu que les vaches soient d'une bonne espèce. Du son, de l'avoine, de l'orge ou du blé-d'inde moulus mais non bluttés peuvent remplacer les grains si on ne peut pas bien se les procurer. Trois gallons de son ou un gallon et demi de farine non bluttés suffiront à une vache par jour, si on les met en boite avec de l'eau chaude. On en aura une meilleure crème que des grains. Des fermiers à une distance de la ville n'ont pas besoin de nourrir leurs animaux de cette manière. Les agrains, la paille hachée, les pommes de terre, les carottes feront une nourriture suffisante pour leurs animaux, si leur traitement est judicieux, et s'ils font cuire ce grain inférieur, cette paille, etc., qui peuvent être mêlés avec de la paille ou du foin haché. Dans toutes les situations il est nécessaire que les vaches soient tenues chaudes et propres, et régulièrement soignées quant à leurs repas, à la traite, etc. Les fermiers doivent tâcher d'envoyer les vaches en printemps dans le pâturage en bon état, afin qu'elles puissent bien *partir*, car si les vaches ne sont pas en bon état lorsqu'on les met en pâturage, elles seront longtemps sans donner beaucoup de lait.

CHEVAL DE FERME.

Il n'y a pas de pratique uniforme pour déterminer l'âge dans lequel on doit faire couvrir les juments ; mais ce serait une pratique peu avantageuse que de le permettre pendant qu'elles sont elles-mêmes dans un état peu établi, et qu'elles exigent toute la nourriture que peuvent leur donner leurs aliments, pour qu'elles atteignent la grandeur ordinaire à leur race. On croit pour cette raison qu'il est avantageux de ne pas se servir d'un étalon qui n'ait ses quatre ans, ni d'une jument qui n'ait ses cinq ans accomplis. Si c'est la meilleure méthode d'obtenir des animaux, et je suis sûr qu'elle l'est, quelle différence n'y a-t-il pas entre elle et la pratique or-

dinaire en Canada, où toute sortes d'animaux, bons, mauvais et médiocres sont laissés à l'abandon et se propageant à tout âge ? Il n'est pas surprenant que nos chevaux, nos bêtes à cornes, nos moutons ainsi traités, dégénèrent, et tant qu'on n'adoptera pas un meilleur système, nos animaux n'atteindront jamais une perfection profitable. Actuellement il est à peine possible de laisser sortir les juments de l'écurie pendant l'été, sans qu'elles ne soient couvertes par quelque poulain ou cheval inférieur du voisinage. Les autres animaux sont en général également exposés, parce que les clôtures ne suffisent pas pour les garder séparément, surtout les étalons et les taureaux. On doit regretter qu'il faille des dispositions législatives pour arrêter des pratiques qui évidemment sont si désavantageuses à l'avancement de l'agriculture ; et sans quelque loi sévère pour remédier à ce qu'on peut nommer un *mal non qualifié*, l'amélioration profitable de nos animaux importés ou natis sera impossible. Je dis que c'est un mal non qualifié, parce qu'il réduit la valeur et l'utilité de tous nos animaux domestiques, et par conséquent le gros retour de l'agriculture, sans produire un bien quelconque.

Trois mois avant de se servir de l'étalon, on doit le nourrir de bonne avoine de pois, de fèves ou de grain grossier et d'un peu de foin, avec une bonne quantité de paille de blé ; on doit l'abreuver régulièrement, et le mener promener longtemps tous les jours, mais ne pas le trop échauffer. De 12 à 20 juments est un nombre suffisant pour un étalon par saison ; mais les opinions sur ce chef sont différentes.

Les poulains sevrés devraient être nourris de bon foin tendre, et d'une petite quantité d'avoine, de blé-d'inde, par jour en hiver, et se trouver dans un bon paenge l'été suivant. Le second hiver ils ont besoin d'abondance de bon foin, et les carottes seraient un excellent substitut de l'avoine.

La castration est ordinairement faite en Angleterre dès que le poulain a 12 mois, et en Canada on ne devrait pas la différer plus longtemps. Il n'est pas nécessaire de décrire l'opération, parce qu'elle est toujours faite par un médecin vétérinaire.

Dresser un cheval à la selle ou à la charue est un objet assez délicat : pour l'un et

l'autre la douceur et la patience sont les meilleurs moyens. Le cheval observe bien, il s'attache beaucoup à son maître, mais son ressentiment est également fort. Traitez-le avec douceur, il sera doux ; soyez sévère et vous manquez votre but, il sera intraitable. Du moment que le poulain est sevré il devrait être accoutumé au licou, à être frotté avec de la paille et à être attaché de temps en temps ; mais la personne qui le soigne devrait suivre cela, et jamais des garçons, qui probablement le vexeront et lui enseigneront des tours, ni des gens prompts, de mauvaise humeur, qui le maltraiteront facilement. Le poulain s'accoutumera facilement, de cette manière à se faire manier, et causera conséquemment bien moins de trouble, que si on l'avait d'abord négligé. On doit promener les poulains et les accoutumer à obéir à la bride pour tourner et s'arrêter, ce qu'ils apprendront bien vite. Lorsqu'on leur met d'abord le harnais, on doit bien prendre garde de ne pas les fouetter ou de les forcer, ou d'user d'aucune violence, mais de les faire marcher tranquillement, jusqu'à ce qu'ils soient accoutumés au trait. Les chevaux canadiens se font remarquer par leur douceur et leur docilité, et ils se font bien plus vite au trait que les chevaux anglais.

L'entretien des chevaux est une des parties les plus matérielles des dépenses de la ferme. C'est pourquoi quelques observations à cet égard peuvent intéresser, surtout comme elles mènent au calcul de leur valeur, comme animaux de travail, comparés aux bœufs.

Quoiqu'il y ait différentes méthodes de les tenir dans l'écurie, elles ne varient pas tant que dans les Îles Britanniques. On ne peut pas exactement évaluer la dépense. Cependant pour un cheval de ferme bien nourri on peut assez exactement estimer la consommation d'avoine, de foin et d'autres aliments. Quoique le fermier produise lui-même la nourriture de ses chevaux, ces aliments lui valent ce qu'on en paierait au marché, déduction faite de la voiture et de la vente, ou ce qu'ils lui produiraient en les donnant à d'autres animaux. Le foin doit toujours valoir quatre piastres les cent bottes, et l'avoine un chelin le minot. Il a souvent été et sera encore à l'avenir du double de ce prix. Les pommes

de terre valent depuis six à dix pences (20 sols), et peut-être plus; les curettes auront le même prix sur la terre pour nourrir les autres bestiaux ou des cochons. Selon ces prix on peut facilement établir le coût de l'entretien des chevaux.

Des chevaux bien nourris en Angleterre consomment jusqu'à 80 minots d'avoine, de Winchester avec 16 minots de fèves par an, et 21 livres de foin sec par jour en hiver, et de la nourriture verte pendant quatre mois de l'été. En Canada on devrait tenir les chevaux dans l'écurie sur du foin pendant 8 mois; pendant les autres quatre mois on leur donnera de la nourriture verte ou on les mettra en pacage. Un cheval de ferme consommera journellement depuis une botte à une botte et demie de foin et souvent plus; et deux minots d'avoine par semaine ne sera pas trop pour un cheval qui travaille toujours. On peut occasionnellement substituer des carottes ou des pommes de terre à l'avoine. Donc un cheval coûtera annuellement pour son entretien, aux plus bas prix de la nourriture sur la ferme, y compris le pacage ou la nourriture dans l'écurie pendant les 4 mois de l'été et le compte du forgeron, entre £10 à £11 cours de la province. Si la nourriture du cheval se vend à un plus haut prix, la dépense augmentera en proportion. On peut occasionnellement substituer le pesat au foin, mais cela ne réduira pas de beaucoup cette évaluation. Dans le comté de Kent en Angleterre on nourrit souvent les chevaux exclusivement avec de la paille hachée en petits morceaux et de l'avoine non battue, qu'on leur donne dans la crèche; on estime que les gerbes d'avoine produisent par semaine près de sept minots de grain pour un attelage de quatre chevaux, ou, si on donne le grain pur, quatre minots d'avoine et deux de fèves. Quelques fermiers donnent quatre quintaux de son par semaine à quatre chevaux, et ils y ajoutent de la paille hachée, mêlée à une petite portion de foin de sain-foin également hachée, sans aucun grain. Dans le midi de l'Europe et particulièrement en Espagne, où l'on élève beaucoup de beaux chevaux, on ne connaît généralement pas le foin, et les chevaux sont nourris avec de la paille dont une partie seulement est hachée, et de l'orge. La

façon de donner aux chevaux au moins une fois par semaine, si on leur accorde du grain, une botte de son, est excellente, et tient le corps en bon état.

Il n'est pas nécessaire de soigner les chevaux de ferme comme ceux de classe; la fréquente application de l'étrille en hiver est désavantageuse aux chevaux qui servent constamment à un ouvrage lent ou qui restent pendant plusieurs heures au marché, exposés à toute sorte de temps, car elle leur enlèvera trop du long poil que la nature leur a donné comme une protection contre l'inclémence des saisons; mais cette raison n'exclut pas la propreté nécessaire. Il est bon d'huiler et de boucher le sabot de temps à autre; et c'est une économie mal comprise de ne pas les faire ferrer assez fréquemment. Les écuries doivent non seulement être propres mais bien aérées; car les chevaux n'aiment pas la mauvaise odeur. Dans ce pays, les chevaux canadiens ne sont pas sujets à cette maladie obstinée, l'enflure des jambes, qui est si malencontreuse aux chevaux des Îles Britanniques. La morve est une autre maladie très-fatale aux chevaux de la Grande-Bretagne, qui, je crois, n'est pas connue ici.

QUESTIONS AGRICOLES.

QUESTION. Pour la plantation des pommes de terre, ne serait-ce pas un bon procédé de faire marcher trois charrues l'une à côté de l'autre, et de planter dans la troisième raie que suivrait toujours l'ouvrière? n'y aurait-il pas économie de main d'œuvre et de temps?

RÉPONSE. Je ne crois pas que cette méthode puisse présenter une grande économie de main d'œuvre, et les labours, dans lesquels on établit plusieurs charrues qui se suivent, présentent toujours de la perte de temps, non-seulement parce qu'un accident quelconque qui force une des charrues de s'arrêter, les arrête toutes, mais aussi parce que plusieurs attelages ne marchant jamais d'un pas également uniforme, ceux qui pourraient aller plus vite sont nécessairement forcés de se régler sur les autres; en sorte que le travail que l'on fait dans la journée se trouve dans les limites

fixées par l'attelage le plus lent de la troupe.

Q. Quelques personnes prétendent que le plâtre cru fait plus d'effet que le plâtre qui a été cuit.

R. Dans quelques pays, on est persuadé que le plâtre a besoin d'être cuit pour produire de bons effets, comme amendement. Ailleurs, on croit au contraire qu'il est préférable de l'employer cru ; des expériences qui ne peuvent laisser aucun doute sur cette question, prouvent qu'il est entièrement indifférent de l'employer dans l'un ou dans l'autre état. Les vieux plâtres, réduits en poudre, produisent encore le même effet. Si l'on fait cuire le plâtre avant de le passer au moulin, ce ne doit être que pour en faciliter la pulvérisation.

Q. Lorsqu'on est près d'un grand cours d'eau pour arroser une grande étendue de terrain, et qu'il se rencontre des sols de diverses natures, par quel terrain commencera-t-on l'amélioration ?

R. En général, c'est dans les sols les plus légers et les plus maigres, que l'introduction de l'eau produit les effets les plus remarquables. C'est donc par ceux-là qu'il est sage de commencer, lorsqu'on en a la possibilité.

Q. Pour engraisser des cochons, ne serait-il pas avantageux de leur faire subir le même traitement qu'aux bœufs à l'engrais, en les tenant chaudement.

R. L'analogie doit le faire présumer ; cependant l'usage général dans cette partie de la France, est de tenir les pores que l'on engraisse dans des loges placées sous des hangars ; les cultivateurs s'accordent unanimement à dire que ces animaux s'engraissent d'autant plus promptement que la température est plus froide, et que l'époque des gelées est celle où l'engraissement se fait avec le plus de succès. Il reste encore à résoudre cette question par des faits nombreux et bien observés.

Q. Les Anglais prétendent, dit un auteur, qu'il faut semer plus de sèves dans un terrain léger et sec, que dans un sol fort et humide.

R. Cette observation est fondée, parce que la sève prenant plus de développement dans le dernier cas, chaque pied occupera plus d'espace.

Q. Est-il vrai, comme le prétendent quelques agriculteurs, que le maïs arrosé est d'une qualité inférieure à celui qui n'est pas arrosé ?

R. L'analogie doit le faire présumer ; car il est bien connu que dans les saisons très-humides, les grains en général, et surtout le maïs, sont de qualité inférieure, contiennent moins de substance nutritive lorsque la saison a été sèche.

Q. Avez-vous déjà essayé de mêler de l'ail parmi la semence de lin, pour le préserver des pucerons ?

R. Non ; je n'en ai jamais entendu parler.

Q. Est-il plus avantageux de ne donner le premier labour de jachère dans les terres fortes qu'au printemps plutôt qu'à l'automne, surtout lorsque ces terres sont humides ou couvertes de neige ?

R. Le labour d'automne sur les terres argileuses est en général fort utile ; cependant, il est vrai de dire que, dans certaines terres de cette nature, le labour du printemps devient plus difficile après un labour exécuté en automne, que s'il n'en eût pas été donné.

Q. On craint généralement dans la vallée d'Yorck, que la chaux nuit plus aux prés qu'elle ne leur est utile, surtout dans les terres froides et tenaces.

R. Cette assertion est fort étonnante. Les prés de cette nature sont précisément ceux sur lesquels la chaux produit les meilleurs effets, pourvu qu'ils aient été préalablement bien saignés et égouttés.

Q. Un auteur dit que, dans la fermentation des tas de fumier, c'est une faute de faire monter le chariot sur le tas ; il prétend que cela retarde la fermentation.

R. Les tas de fumier foulés par la marche des voitures fermentent plus lentement que lorsque la masse en est moins tassée. Ce serait donc une faute de faire passer les voitures sur le tas, lorsqu'on désire obtenir une fermentation prompte ; mais lorsqu'on a intérêt à la retarder, par exemple, lorsqu'on destine le fumier qui ne doit pas être immédiatement employé à un usage pour lequel le fumier pailleux est préférable, cette pratique est au contraire bonne ; mais elle est toujours très-fatigante pour les animaux de traits, et on

ménage beaucoup ceux-ci en faisant décharger le fumier à côté du tas pour le faire ensuite jeter dessus à bras.

Q. Les fermiers les plus entendus de Gloucester donnent un hersage après avoir sarclé leurs blés; ils prétendent que la herse donne de l'air aux racines des plantes, et dégage les mauvaises herbes que les pieds des sarelours ont renfoncées dans la terre. Que pensez-vous de cette pratique?

R. Cette méthode paraît bien raisonnée, et la pratique doit être fort utile.

Q. Lorsque l'on donne des choux à une vache, quelle quantité de ces légumes convient-il de leur donner?

R. Relativement à la qualité du lait, il est important de ne faire entrer les choux que pour une portion de la nourriture des vaches, par exemple, moitié ou de 60 à 100 livres, selon la taille de l'animal, et le reste en fourrage sec.

Q. Est-il vrai que les bêtes à laines préfèrent toujours au trèfle incarnat, soit en vert, soit sec, les autres espèces de trèfle, et qu'il procure peu de lait aux vaches.

R. Le trèfle incarnat séché en foin forme un fourrage inférieur à celui des autres plantes de la même famille; mais en vert, j'ai toujours vu les animaux de toute espèce le manger avec avidité et cette nourriture leur être très-profitable.

Q. M. *Launois*. Le trèfle exige-t-il un sol d'une grande profondeur?

R. Quatre à cinq pouces suffisent, à la rigueur; cependant il vient plus beau, lorsque la couche a huit à dix pouces de profondeur.

Q. M. *Launois*. Dans quelques endroits, on sème le blé en deux fois; la première avant le labour, la seconde sur le labour, puis on herse. Que pensez-vous de cette méthode?

R. C'est une méthode pratiquée dans beaucoup de localités; mais il me semble que l'une des deux manières doit être préférable dans des circonstances données. Le motif de cette pratique ne peut être que l'incertitude sur la préférence que mérite l'un ou l'autre procédé; et il vaudrait mieux faire des observations pour le reconnaître que de les suivre simultanément.

Q. Les vesces sont-elles contraires aux moutons d'élèves, et seulement propres à ceux que l'on destine à l'engrais, comme le dit un auteur?

R. Les vesces en vert ou en foin sont une excellente nourriture pour les bêtes à laine dans tous les cas, avec les précautions nécessaires pour éviter l'enflure, lorsqu'on les donne en vert.

Q. L'agriculteur qui se livre à l'éducation du bétail à cornes, doit-il séparer le veau de sa mère au moment de sa naissance, ou bien doit-il le laisser tetter? A quel âge doit-il le sevrer, et comment cette transition du lait à une autre nourriture doit-elle s'effectuer? Quelle serait aussi l'époque la plus favorable pour la monte?

R. La méthode la plus avantageuse est de séparer le veau de la mère au moment de la naissance. On sevrer à six semaines ou deux mois, en diminuant graduellement le lait, et le remplaçant par d'autres nourritures, et principalement par des nourritures vertes. L'époque la plus convenable pour la monte est celle qui donnera le veau en février ou mars, parce que le veau trouvera, dans sa première jeunesse, de l'herbe verte et tendre.

Q. La grande chaleur pendant l'été n'est-elle pas nuisible à la laine des mérinos qui restent enfermés dans la bergerie?

R. La grande chaleur nuit plutôt à la santé du mouton qu'à la qualité de la laine.

Q. Le gland ne pourrait-il pas remplacer l'avoine pour la nourriture des bœufs?

R. Le gland s'emploie à cet usage dans la Haute-Marne, mais cette récolte est très-précaire; ce n'est donc pas une ressource sur laquelle on puisse compter.

Q. Quel est le sol le plus convenable pour la culture de la garance?

R. Un sol sablonneux, très-meuble, riche et profond.

Q. Si l'on trouvait à acheter des résidus de betteraves, à quel prix pourrait-on les payer pour qu'ils offrissent un bénéfice?

R. Le résidu a à très-peu près la même valeur nutritive que la betterave entière, à poids égal.

Q. La chicorée, comme fourrage, dit un auteur, quoique très-saine, est tellement inférieure, en quantité de produit, à

presque toutes celles que l'on cultive, et il est ensuite si difficile d'en débarrasser le sol où elle a végété, que, bien loin d'en recommander la culture, il exhorterait, tout au contraire, les cultivateurs à déclarer la guerre à cette plante, et à chercher à la bannir de leurs terres.

R. La chicorée est d'un produit très-abondant comme fourrage vert, et ne présente aucune difficulté pour en débarrasser le sol : de bons labours suffisent pour cela.

Q. Un auteur dit que nulle récolte sarclée à l'exception des fèves, ne réussit, si, avant de la semer, on n'a donné au sol des cultures suffisantes pour le diviser parfaitement.

R. Il est certain que les fèves sont, de toutes les récoltes sarclées, celles qui offrent le plus de chances de succès dans un sol qui n'est pas parfaitement ameubli ; cependant, pour cette récolte aussi, le produit sera d'autant plus abondant, que le terrain aura été mieux préparé par les labours et l'ameublissement du sol.

Q. Jusqu'à quelle époque de sa croissance une céréale peut-elle être coupée ou pâturée, pour la laisser repousser, et en tirer une récolte ?

R. On peut, à la rigueur, couper ou faire pâturer une céréale, jusqu'au moment où les épis paraissent, et en tirer ensuite une récolte de grains ; mais cette récolte sera d'autant moins abondante, que le fauchage ou le pâturage auront été faits plus tard. Cette pratique ne peut dans aucun cas être profitable à la récolte, qu'autant qu'il y avait à craindre qu'elle versât par excès de fertilité du sol.

Q. Y a-t-il inconvénient à fumer avec une grande quantité de purin un champ qu'on doit semer en chanvre ?

R. Non ; la terre ne peut jamais être trop riche pour le chanvre, et l'engrais liquide lui convient parfaitement. Je suppose que le purin a été répandu avant la semence ; car si on le répandait sur la récolte en végétation, cela exigerait des précautions, comme de le mélanger de beaucoup d'eau. Dans tous les cas, on doit avoir le plus grand soin de le répandre également ; sans cela, on observera dans

la récolte une très-grande inégalité, ce qui est un défaut très-grave pour le chanvre.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 24 avril.

Il résulte d'observations météorologiques faites à Rouen, par M. Preissor, que la pression barométrique moyenne des mois de décembre, janvier et février, a été de 755.36 ; que la plus grande élévation du baromètre a été le 3 février ; elle a marqué 771.30 ; et que son plus grand abaissement a été de 729.12.

La température moyenne	} Moyenne, 3.5
a été en décem. de 4.0	
janvier .. 0.0	
février .. 6.5	

Si l'on compare les moyennes des hivers précédents, on trouve qu'en 1845, et pour les trois mois correspondant à ceux que nous venons de signaler, l'hiver a présenté une température moyenne de .. 2.2
 Pour 1846, elle a été de .. 5.8
 Pour 1847, de 1.6

La moyenne des quatre années étant de 3.3, c'est exactement la moyenne de l'hiver à Paris.

La plus haute température, pendant ces trois mêmes mois, a été de 14.0, et le plus grand froid de 11.2.

La moyenne d'eau tombée durant le même espace a été de	18.769
En 1845, elle a été de	27.454
1846, de	25.528
1847, de	25.719

Donc il a tombé moins de pluie cette année que les années précédentes.

Les vents du N.-E., du S.-O., du N.-O. et de l'O. ont diminué. Les plus violents ont régné pendant le dernier tiers de février. Celui du 26 a été très-violent.

EXPÉRIENCES. — De nouvelles expériences viennent d'être faites dans des jardins anglais sur l'effet qu'opère sur les camélias le verre mat ou dépoli. On s'est servi de vitres qui avaient la translucidité de l'opale, ce blanc nuageux et irisé que chacun connaît. Le résultat a été une excellente floraison.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites en la Cité de Montréal, durant le par L. A. HUGUET LATOUR, Membre

Mois, ANNÉE	DATE	LUNE	Jours	Thermomètre			Baromètre			Direct. des vents			Variet. de l'at.		
				8h	1h	6h	8h	1h	6h	8h	1h	6h	8h	12h	6h
				A M	P M	P M	A M	P M	P M	A M	P M	P M	A M	midi	P M
Mai, 1848.	1		Lundi	49	62	54	29.79	29.73	29.70	Sud	S O	Oues	nuag	nuag	pluie
	2		Mardi	54	69	56	29.61	29.57	29.56	Sud	Ind	Est	pluie	conv	conv
	3	6	2h21.a.m	48	66	58	29.49	29.46	29.47	Nord	N E	N E	conv	nuag	nuag
	4		Jeudi	52	68	66	29.48	29.56	29.56	Nord	Nord	Nord	clair	clair	nuag
	5		Vendredi	56	69	63	29.54	29.16	29.47	Sud	Sud	Sud	pluie	clair	nuag
	6		Samedi	68	82	69	29.46	29.44	29.44	S O	S O	Sud	clair	clair	nuag
	7		Dimanc.	68	81	68	29.39	29.33	29.36	S O	S O	N O	clair	nuag	nuag
	8		Lundi	57	67	54	29.44	29.33	29.36	N O	Oues	Oues	clair	clair	clair
	9)	10h2.p.m	50	67	52	29.60	29.56	29.56	N O	Nord	Sud	clair	clair	conv
	10		Mercredi	50	53	52	29.54	29.54	29.53	N O	Nord	Nord	clair	pluie	pluie
	11		Jeudi	38	43	44	29.38	29.33	29.32	Nord	Nord	N E	pluie	pluie	pluie
	12		Vendredi	44	62	58	29.33	29.37	29.40	Nord	N O	N O	clair	clair	clair
	13		Samedi	53	65	57	29.42	29.39	29.43	N O	Sud	Sud	clair	clair	conv
	14		Dimanc.	44	45	47	29.46	29.58	29.68	N E	N E	Nord	pluie	pluie	pluie
	15		Lundi	49	62	60	29.80	29.72	29.64	Nord	Est	Oues	clair	clair	nuag
	16		Mardi	53	68	61	29.55	29.57	29.59	N O	Oues	Oues	conv	conv	clair
	17	(.)	1h47.a.m	53	70	64	29.60	29.60	29.60	Oues	Oues	Oues	clair	nuag	clair
	18		Jeudi	64	80	79	29.60	29.58	29.59	Oues	Oues	Oues	nuag	clair	clair
	19		Vendredi	69	83	80	29.61	29.53	29.44	Oues	Oues	Oues	nuag	nuag	conv
	20		Samedi	57	74	70	29.50	29.50	29.50	N O	N O	Oues	conv	nuag	nuag
	21		Dimanc.	58	70	60	29.47	29.48	29.51	Nord	Nord	Nord	conv	conv	clair
	22		Lundi	60	66	60	29.56	29.56	29.60	Nord	Nord	N E	clair	clair	clair
	23		Mardi	54	70	60	29.69	29.68	29.66	Nord	N O	N O	clair	clair	clair
	24		Mercredi	45	60	62	29.58	29.50	29.44	Nord	N E	Sud	conv	pluie	nuag
	25	(6h52.p.m	64	76	68	29.33	29.44	29.49	Sud	S O	S O	nuag	nuag	clair
	26		Vendredi	54	65	57	29.64	29.62	29.58	Nord	Nord	Nord	clair	clair	conv
	27		Samedi	58	70	60	29.80	29.80	29.82	Nord	N O	Oues	clair	clair	clair
	28		Dimanc.	66	77	70	29.88	29.87	29.76	Oues	S O	S O	clair	clair	conv
	29		Lundi	71	84	74	29.66	29.47	29.47	S O	Sud	Oues	clair	nuag	clair
	30		Mardi	71	82	50	29.35	29.29	29.33	Oues	Oues	N O	clair	clair	clair
	31		Mercredi	46	54	45	29.44	29.47	29.46	Nord	Nord	Nord	conv	clair	clair

MAI COMPARÉ.

Années	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.						Atmosphér.						
	Maxim.	Minim.	Maximum	Minimum	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	O.	N. O.	beau	pluie	nuag. pl.	tonner.	grêle.	
1845	88 le 14	34 le 15	29.73 le 12	28.95 le 18	23	1	0	0	16	4	41	8	15	13	3	2	1
1846	87 le 26	34 le 19	30.20 le 22	29.44 le 10	5	12	7	3	18	12	20	16	17	13	1	1	0
1847	82 le 16	37 le 1	30.13 le 5	29.36 le 2	2	33	11	4	11	8	20	4	19	12	0	1	0
1848	84 le 29	38 le 11	29.88 le 28	29.29 le 30	26	6	2	0	12	10	23	14	13	18	0	3	1

mois de Mai 1848, avec des remarques sur les changements de l'atmosphère, de la Société d'Agriculture au B. C.

REMARQUES.

Beauc. de nuag. avant midi, après, couv. ; pluie peu vers 6h. P. M. ; de 7½h. à 9h. P. M.
 Pluie la nuit et ce matin jusque vers 10h. A. M. ; après midi, convert, beau temps.
 Beau temps, vent, couvert ; beau soleil de 10h. ; beaucoup de nuages.
 Beau temps, clair, beau soleil ; nuageux de 3h. P. M.
 Pl. nuit et mat. à verse, jusq. 8½h. A. M. après beau temps ; beau. d'éc. clairs, entre 7½h. et 9½h.
 Tr.-beau temps, clair, beau sol. vent ; après midi, quelq. nuag. [P. M. vent ; pl. peu vers 11h.
 Beau temps, clair ; beau. nuag. ; à 2h. P. M. orage, éc. clairs, tonnerre, pl. de 2h. à 2½h. de 3h. à
 Beau temps, clair, beau soleil, vent. [3½h. et de 11h. P. M.
 Beau temps, clair, beau sol. nuag. orag. à 6h. P. M. coup de vent, couv. pl. de 6½h. à 10h. P. M.
 Pl. nuit et mat. jusq. 11h. A. M. couv. pl. de mid. à 12½h. pl. et beau sol. à 2h. beau temps de 2½h.
 Pl. toute la journée, couv. vent fort, pl. jusq. 7h. P. M. ; beau. de nuag. après.
 Beau temps, quelques nuages, beau soleil, vent.
 Très-beau temps, clair, beau soleil, vent ; nuag. de 4h. couv. de 4½h. pl. de 7h. P. M. vent fort.
 Pl. nuit et mat. ; couvert, vent, pluie jusqu'à 3h. et de 6h. P. M. ; vers 5h. beau soleil.
 Beau temps, clair, beau sol. quelq. nuag. de 7h. P. M. vent fort ; pl. de 10h. P. M. couv. vent ft.
 Pluie avant 8h. A. M. et vers 8½h. couv. de 11h. beau temps, clair, beau sol. vent, quelq. nuag.
 Beau temps, clair, beau soleil, vent ; de 11½h. nuages ; soir vent fort.
 Beau temps, quelq. nuag. ; pl. peu av. 8h. A. M. ; de 10h. tr.-beau temps, clair, beau sol. vent.
 Beau temps, vent, soleil, nuag. pl. vers 8h. P. M. et à 11½h. P. M. ; couv. vent fort.
 Couv. pluie de 8½h. à 10½h. A. M. (peu) ; beau. de nuag. ; clair de 2h. P. M. beau soleil.
 Beau temps, beau. de nuag., pluie peu de midi à 12½h. et de 1½h. à 5h. P. M. ; entre
 Beau temps, clair, beau soleil, vent. [10h. et 11h. A. M. beau soleil.
 Beau temps, vent, beau soleil, quelques nuages.
 Orage vers 9½h. A. M. pluie à verse, couvert, pluie jusque vers 5½h. par orage ; de 5½h.
 Beau temps, vent, soleil, beaucoup de nuages. [beau temps, beau soleil, nuages.
 Beau temps, beau soleil, beaucoup de nuages.
 Beau temps, beau soleil, clair, quelques nuages.
 Beau temps, clair, beau soleil, quelques nuages ; beaucoup de nuages le soir.
 Beau temps, soleil ; vers 4h. P. M. orage, éc. clairs, tonnerre, coup de vent, pluie à verse.
 Très-beau temps, clair, beau soleil, vent. [jusqu'à 5h.
 Orage, tonnerre, pluie, vers 4h. A. M., de 9h. beau temps, clair, beau soleil.

Comparaison des Observations Météorologiques faites au Collège de Ste. Anne pour le mois de Mai, durant les six dernières années (d'après Fahrenheit).

Années.	Température.		Vents.					OBSERVATIONS.				
	haute	basse	Est	Oues	Variab.	couvert	clair	neige	pluie	tonnerre.	aurores boréales.	
1848	91	35	12	7	12	10	11	1	9	3	1	En 1843, grêle le premier jour de mai, et tremblement de terre, le quatorze à neuf heures du soir, ainsi que le vingt entre onze heures et minuit.
1847	82	35	14	15	2	4	20	1	6	0	0	
1846	80	27	9	8	7	5	13	0	13	1	3	
1845	93	32	11	11	9	9	17	1	4	1	0	En 1848, tempête de Nord Est et chute de neige peu considérable, le douze.
1844	82	37	12	9	4	5	21	0	5	0	0	
1843	77	32	6	16	6	3	21	0	7	1	0	

(Du Journal de Québec.)

M. le Rédacteur,

Je désirerais fort appeler l'attention de vos lecteurs sur deux objets importants; sur une machine à arracher des souches et sur une machine à battre le grain.

Ayant ouï dire que, quelque part dans le district des Trois-Rivières, on arrachait des souches avec une espèce de virveau (winch) très-fort et très-économique, je pensai qu'un pareil instrument serait d'un secours à plusieurs de nos compatriotes. Un respectable monsieur vient d'en faire l'essai sous nos yeux. Il lui a parfaitement réussi. Voici cette machine :

Un fort cadre en bois long de 6 pieds, large de 3 pieds 4 pouces, est supporté par 3 ou 4 roues qui en facilitent le transport. Sur le cadre horizontal sont retenus par des marbres deux essieux en fer. A chacun de ces essieux sont fixées deux roues dentées qui s'engrènent l'une dans l'autre. L'essieu de la petite roue est muni de deux longues manivelles. L'essieu de la grande roue forme l'axe d'un treuil en bois dur, de 6 pouces de diamètre.

On cherche parmi les souches un point d'appui solide. On y lie la machine avec une chaîne par la traverse de devant. Dans le cercle que forme la chaîne autour de cette traverse, on fixe par un crochet une autre chaîne qui derrière la machine, passe dans une poulie en fer et s'enroule sur le treuil par son autre extrémité. Enfin dans l'organeau de la poulie est retenue par un crochet une troisième chaîne qui va chercher les souches tout autour de l'instrument. Si elles sont faciles à arracher, il suffit de faire un tour de chaîne autour de chacune d'elles. Si elles sont difficiles, on pose un chevalet un peu incliné du côté de la souche et l'on fait passer la chaîne sur le chevalet et par-dessus la souche, et l'on introduit le crochet sous une de ses racines.

Cette machine est forte, économique et expéditive.

Avec elle on peut arracher les souches vertes, même la première année que les arbres ont été coupés. Cello que j'ai sous les yeux a arraché une énorme souche de pin et a entraîné avec elle une couche de terre de 1 1/2 pied d'épaisseur, sur une circon-

férence de 36 pieds. Deux hommes seulement étaient aux manivelles. Plusieurs cultivateurs expérimentés qui l'ont vu fonctionner disent que peu de souches lui résisteraient.

Elle est économique. Quoique celle dont je parle représente la force de 146 hommes (en supposant qu'il y ait un homme sur chaque manivelle) elle n'a cependant coûté à son propriétaire que £6. Notez que le prix de la chaîne qui entre pour les 3 dans cette somme conservera très-longtemps sa valeur primitive.

Elle est expéditive. Trois manœuvres peuvent dans un jour enlever les souches sur une étendue de 3, souvent de 4 arpents de terre. Supposant la chaîne longue d'un 1/2 arpent, ils n'auraient à déplacer l'instrument que 4 fois. Ce qui se fait aisément à bras.

J'ai cru, M. le Rédacteur, qu'on ne pourrait rien suggérer de mieux à tant de nos compatriotes qui vont s'établir dans les townships souvent sans capitaux, sans bêtes de somme, privés des premières ressources. En s'unissant plusieurs, ils obtiendraient de beaux résultats avec de faibles moyens. Ce serait un bel acte de patriotisme pour des particuliers aisés de faire, dans leur localité, les avances d'une telle machine. Nos braves cultivateurs la voyant heureusement fonctionner ne manqueraient pas de s'en procurer. Je vois avec plaisir que plusieurs d'entre MM. les Curés se proposent de familiariser leurs paroissiens avec son usage. C'est un exemple qui ne saurait être trop suivi.

DU MOULIN A. BATTRE LE GRAIN.

Voici ce qu'en dit M. Evans, dans son traité d'agriculture : " Des moulins à battre peuvent être très-utiles pour de très-grandes fermes, mais je n'en vois pas le besoin aux fermes d'une grandeur ordinaire, qui justifieraient la dépense d'argent pour de pareilles machines dans les circonstances actuelles."

Evidemment M. Evans avait en vue des moulins de £30 à £60. Dans ce cas je suis parfaitement de son avis. Mais il est des moulins à battre qui ne coûtent que £7 0 0, qui battent bien, durent longtemps, sans presque aucun frais d'entretien. Ils sont à la portée de la plupart des fer-

miers. Ils consistent dans les parties essentielles du moulin perfectionné de Moikle, dans deux petits cylindres en fer cannelés, dits cylindres alimentaires et le gros cylindre ou tambour muni de battoirs en bois qui reçoivent le grain ou sortent des cylindres alimentaires et le sépare de la paille. Ces cylindres reçoivent le mouvement d'un appareil mu par les vents ou par des forces animales. Un de ces moulins peut battre jusqu'à mille gerbes par jour avec trois manœuvres. Battre au fléau est un travail que les plus robustes seuls peuvent supporter, encore est-ce aux dépens de leur santé. Imaginons-nous un homme halestant dans un nuage de poussière, et cela pendant des hivers entiers, peut-on concevoir rien de plus nuisible ? Puis au lieu de payer et de nourrir un homme de 4 à 5 mois durant, le fermier avec sa famille battrait tout son grain en quelques jours. Je connais plusieurs cultivateurs qui dépensaient tous les ans pour faire battre au fléau la somme qu'ils ont donnée pour la construction d'un moulin.

Il y a dix ans on ne voyait pas un seul moulin dans tout le comté de Lotbinière, quand vers ce temps, M. le curé de St. C... en fit construire un d'abord, puis un second. Ces deux essais surent malheureux. Il en fit faire un troisième qui réunit à un haut degré les conditions d'économie et de solidité. Les gens en furent frappés. De tous côtés on en construit et maintenant ils sont très-répandus. De nombreuses localités ignorent encore complètement les avantages de ces moulins. Pourquoi les personnes instruites de ces lieux ne prendraient-elles point l'initiative ? Au moins, pourquoi n'engageraient-elles point les cultivateurs aisés à s'en procurer ?

V. C.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

LISTE

De quelques plantes et arbres d'ornement tirés, dans le principe.

DES ETATS-UNIS. — Le chêne aquatique ; le chêne étoilé ; le chêne noir ; le chêne quercifron ; le chêne prin ; le chêne bicoloré ; le chêne chataignier ; le chêne

des montagnos ; le chêne saulo ; le gelse-mior luisant.

DE LA PENNSYLVANIE. — Le chêne à lattes ; le chêne à feuilles en lyre ; le galé de Pennsylvanie ; l'halésie à deux ailes ; le magnolier acuminé ; la monarde à fleurs rouges (thé d'Oswego) ; le pavier de deux couleurs ; le pinknoya pubescent.

DE NEW-YORK. — La centauree d'Amérique ; la vernonie de New-York.

DU MARYLAND. — La casse du Maryland ; Phélonius rose.

DE LA LOUISIANE. — Le chêne verdoyant ou le chêne vert de la Caroline ; le noyer cendré ; le schubertia distique (cyrprès chauve) ; l'énothère pompeux ; la zinnia rouge.

DE LA FLORIDE. — Le bézaria ou bэфaria paniculé ; le chêne à feuilles en lyre ; la gaillarde vivace ; Phydangée à feuilles de chêne ; la sauge cardinale.

DU MISSISSIPI. — L'astère soyeuse ; le cérisier laurier ; le micocoulier de Mississipi.

DES ILLINOIS. — Le chêne à lattes ; le daléa à fleurs pourpres ou violettes.

DU MEXIQUE. — La capucine grande (cresson) ; le châtaignier d'Amérique ; le châtaignier chinépin ; la belle de nuit à fleurs long. ; l'éphémère tricolore ; la bommeline tubéreuse (1) ; l'amarillis de la seive ; la bermudienne striée (2) ou à réseau ; le pancratium distique (3) ; la stevia pourpre ; le tagète élevé [grand œillet d'Inde] ; la brugmansia à fleurs rouges ; la cobée grimpanche ; la galane barbue ; le cornard à petites cornes ; le phosperme à fleurs roses ; le rhodochiton volubile (4) ; la ruellia ova-

[1] Tubéreux, qui consiste en tubérosités, ou parties charnues et arrondies, comme la pomme de terre, le topinambour, etc.

[2] Striée, canaliculée ou marquée de rainures longitudinales un peu larges.

[3] Distique, se dit des feuilles, épis, tiges et rameaux, lorsqu'ils sont disposés.

[4] Volubile, se dit d'une tige qui s'entortille, et sonnent d'un seul côté [soit à droite, soit à gauche] pour tous les individus de même espèce, [haricot, liseron].

le; la ruellie blanche; la cannantine rouge; la sauge à grandes bractées (5); la maurandie toujours fleurie; la maurandie à fleur muflie; la sauge de Graham; la cinéraire à feuilles de tussilage; le cosmos bipenné; la bouvardie à trois feuilles; l'argemone à grandes fleurs; le dahlia; l'oxalède à quatre feuilles; la lopézie à grappes; la casse à grandes fleurs; la nésée à feuilles de saule; le lupin *pulchellus* et *versicolor*; le cénnothe azuré; la ximénésie à feuilles d'encelie; la zinnia élégante ou à fleurs roses; la zinnia roulée; la zinnia verticillée (6).

DE LA VERA-CRUZ. — L'acacie paresseuse; la ruellie multiflore.

DES ANTILLES. — L'achanier écarlate; l'agératum bleu; le basilic de Ceylan; la bignone à cinq feuilles; le bilai des perroquets; le begonia luisant; le brunfelsier des Antilles; le croton *belsamiferum*; le cornet à grandes cornes; le cestreun à grandes feuilles [Porto-Rico]; le cymbidier pourpre; le doléque brûlant; la durante de plumier, l'épidendrie en coquille; l'homatier à grappes; le lilie à longues fleurs; la grenadille pédalée (7); le laurier rouge ou bourbon; le médecinier à feuille en violon; le myrte piment; le piteairne à fleurs larges; le pédilantho lithymaloïde; le raisinier à grappes; le sapotillier commun; la stramoine corne [Cuba]; la thunbergo odorante; le tabernémoutana à feuilles de laurier; le sébestrier à larges feuilles; le solandon à grandes feuilles.

DE LA JAMAÏQUE. — Le brunfelsier ondulé (8); l'aristoloche à grandes fleurs; le

[5] Bractées, ou feuilles florades; petites feuilles, souvent d'une autre forme ou colorées, qui accompagnent les fleurs et s'entremêlent avec elles.

[6] Verticillé, disposition des feuilles ou des fleurs arrangées circulairement en anneaux autour des tiges ou des branches. [Les feuilles du martagon du Canada sont verticillées aussi bien que les fleurs de presque toutes les labiées.]

[7] Pédalées, feuilles dont le pétiole se divise à son extrémité en deux parties divergentes.

[8] Ondalée, se dit d'une feuille ou d'un

pétale marqué de sinuosités arrondies dans les endroits où leur étoffe a pris plus d'extension. Le *geranium capitatum* et la rubarbe ondulée ont des feuilles ondulées en leurs bords, parce qu'il y a plus d'étoffe, proportionnellement que dans le disque. Lorsque ces plissures sont petites et multipliées, on dit que la feuille est crépue ou frisée. [Une mauve].

DE LA HAVANE. — La zephyrante rose.

(A continuer.)

Li.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

REMARQUES

Sur l'atmosphère de Londres, pour le mois de mai, d'après un grand nombre d'observations.

Baromètre.		Thermomètre.	
Med. max.	29.898	Médium,	54
Maximum,	30.380	Maximum,	70
Minimum,	29.160	Minimum,	33

Tableau des vents.

Jours.Pt.de la rosée.		Jours.Pt.rosée.	
N.	3 42	S.	1 54
N. E.	4 40.5	S. O.	6½ 49.5
E.	4½ 45.5	O.	5½ 46.5
S. E.	4 50.5	N. O.	3 41

Hygromètre.

Médium point de la rosée,	46
Maximum,	62
Minimum,	28
La moyenne sécheresse,	7.9
Plus grande moyen sécher. du jour,	15.6
La plus grande sécheresse,	24

Rayonnement.

Plus grande moyen force du soleil,	30.5
La plus grande force,	57
Moyen froid du rayonn. terrestre,	4.2
Le plus grand froid,	13
La quantité moyenne de pluie,	1.853
La moyenne d'évaporation,	3.286
Dans ce mois, la température de l'air	

surpasse toujours les progrès de la vapeur, et l'atmosphère atteint presque sa plus grande sécheresse. Cependant des ondées bienfaisantes sont communes et sont généralement poussées par les vents du sud-ouest. Elles sont très-propres à hâter les progrès de la végétation. Les nuits froides n'y sont pas rares, et font beaucoup de tort aux fleurs des arbres et des plantes. Il n'y a, en effet, que deux mois, savoir juillet et août, dans lesquels, en examinant soigneusement la force du rayonnement, la végétation, en certaines situations, ne soit pas exposée à une température de 32 degrés.

L.

FAITS CHRONOLOGIQUES D'AGRICULTURE.

(Suite.)

1544. George Agricola, de Misnie, fait plusieurs découvertes sur les métaux et les fossiles, et apprend aux modernes à consulter la nature.

1545. Découverte des mines d'or du Potosé, par un Indien nommé *Huulpo*, qui, en poursuivant des chevreuils, aperçoit un lingot d'argent; il confie son secret à son voisin, qui le découvre à Villaréal, Espagne; ce dernier court en instruire Carvajal, l'un des capitaines de Gonzalez Pizarro, qui reconnaît la mine, la fait exploiter, et y fonde une ville.

1547. Les orangers sont apportés de la Chine en Portugal, d'où ils se sont ensuite répandus dans toute l'Europe méridionale.

1551. Etablissement d'une manufacture de soierie en Europe, par des Moines qui avaient voyagé en Tartarie.

1552. Akébar, empereur mogol, fait faire un grand chemin bordé d'arbres dans l'espace de 150 lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor.

1553. Invention du monnayage au moulin et au balancier par Aubry Olivier.

1554. Le café ou liqueur fortifiante est apporté d'Arabie à Constantinople, suivant quelques-uns.

1559. Les Portugais, après avoir laissé languir les colonies du Brésil pendant près de 50 ans, y font des établissements solides.

Ticho-Brabé fait construire dans une île de la Baltique, un observatoire, et une petite ville habitée par plusieurs savants qu'il nomme Uranibourg ou Ville du Ciel.

1560. Le tabac est apporté en France, et naturalisé par Jean Nicot, ambassadeur de François II en Portugal; ce qui le fit appeler d'abord plante nicotienne.

1561. La reine Elizabeth porte la première des bas de soie en Angleterre.

1563. Découverte de la Sibérie par les Russes; on remarque qu'elle est la seule contrée qui produit naturellement les premiers aliments des hommes civilisés, tels que le froment, etc.

1565. Découverte de mines de mercure en Amérique, appelées *guanaca-volica*, à 60 lieues de Lima.

1570. Amsterdam s'occupe de la pêche des harengs, et de la manière de les saler; origine de leur prospérité.

1573. Les cruautés du duc d'Albe, et les persécutions que les réformés éprouvent en France, font passer en Angleterre d'habiles fabricans, qui y portent l'art des belles manufactures de Flandre.

1574. L'académie des Filergiti (ou amateurs du travail), établie à Forli depuis environ 200 ans, prend une forme fixe; elle a été renouvelée en 1652.

1580. Première fabrique de basin ou étoffe croisée, établie à Lyon par des Milanais ou Piémontais, qui en étaient les inventeurs.

1583. Le tabac est apporté de Virginie en Angleterre.

1584. Les Anglais font des établissements dans l'Amérique Septentrionale.

1590. Henri IV. établit des pépinières de mûriers, pour encourager les fabriques de soie, que François Ier avait attirées en France.

1596. Un Mollac, nommé *Chudely*, est le premier Arabe qui adopte le café dans la vue de se délivrer d'un assoupissement continuel; il s'aperçoit que cette boisson purifie le sang et égale l'esprit.

1597. Depuis cette époque jusqu'en 1612, les Anglais sont seuls en possession de la pêche de la baleine.

1603. Etablissements de manufactures de soie, de tapisseries, de faïence, de ver-

rerio, de cristal, etc., en France, par l'ordre de Henri IV.

1604. Etablissement des Français dans le Canada. — Fondation de la manufacture des tapis de la Savonnerie de Chaillot, par Henri IV.

1605. Olivier de Serres soupçonne le sucre de betterave, qu'Achard, de Prusse, découvre depuis.

Henri IV fait planter des mûriers, et recommande la culture des vers à soie.

Vers cette époque les Anglais fabriquent les plus beaux draps de l'Europe.

1606. Etablissement à Paris de la machine hydraulique, appelée *la Samaritaine*, qui fournissait de l'eau au jardin des Tuileries ; elle était surmontée d'un carillon et d'une industrielle horloge, dans laquelle, quand l'heure était prête à sonner, un certain nombre de clochettes jouait tantôt un air tantôt un autre.

1615. Etablissements en France de manufactures de soie.

Pietro della Valli, voyageur, qui avait contracté l'habitude du café en Orient, en importe en Italie, pour son usage personnel.

1619. Restauration de la botanique en France par Pierre Richier.

1620. Invention du papier velouté par François, de Rouen.

Etablissement en Angleterre de manufactures d'étoffes de soie écarlate.

1621. Corneille Drebbel découvre le microscope et le thermomètre, suivant quelques-uns.

Plantation de la Nouvelle-Angleterre par les puritains, ce qui est le commencement des colonies anglaises en Amérique.

1622. Découvertes des mines de diamant de Golconde, par Methold, Anglais.

1624. Plantation de l'île des Barbades par les Anglais.

1626. Etablissement du Jardin des Plantes par Louis XIII ; sa surintendance est unie à la place de premier médecin.

Invention des baromètres par Torricelli.

1627. Invention du thermomètre par Drebellius ou Corneille Drebbel.

1632. Gilles Gobelin trouve le secret de teindre la soie écarlate.

Jean Toutin, de Châteaudun, applique les couleurs sur un fond émaillé

d'une seule couleur ; il communiqua son secret à d'autres ouvriers qui perfectionnent l'art de peindre sur émail.

1636. Plantation du Maryland par Lord Baltimore.

1637. On vend en Hollande 120 tulipes la somme de quatre-vingt-dix mille livres, et une seule de ces fleurs est vendue 5,200 livres.

1639. Le quinquina est apporté de Lima à Rome par des Jésuites.

1640. Le quinquina est apporté d'Amérique en Espagne.

Un Français trouve le secret de rendre le verre malléable, et Richelieu le fait arrêter par le même motif que Tibère.

1641. Le dessèchement des marais et fondrières est encouragé en France.

1643. Un Levantin établit, sous le Petit Châtelet, une boutique où il vend quelque temps de la décoction de café, sous la dénomination de cahové ou cahouet, mais sans grand succès.

1644. La Rogue, voyageur, qui avait contracté l'habitude du café en Orient, en importe, à Marseille, pour son usage personnel.

1647. Malpighi donne son anatomie des plantes.

Thévenot, voyageur, qui avait contracté l'habitude du café en Orient, en importe, à Paris, pour son usage personnel.

1650. Robert Boyle et Vallemont veulent prouver que l'eau se change en terre ; mais ce système est rejeté depuis qu'on a fait l'examen de la nature de l'eau.

Des Anglais vont à Fernambouc dans le Brésil demander aux Portugais des cannes à sucre, pour les planter dans leurs colonies et dans leurs îles.

1652. Un marchand nommé Admard, arrivant du Levant, introduit le café à Constantinople.

1655. On commence à faire usage du café en France.

1659. Première manufacture de bas au métier, établie au château de Madrid dans le bois de Boulogne, par Jean Hindret.

1660. Les Anglais se voient maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe, excepté dans la Méditerranée.

(à continuer.)

A. H. E.

DU CHANVRE.

La culture, le traitement et l'usage du chanvre sont presque les mêmes que ceux du lin. Lorsqu'on le cultive pour la graine, c'est une récolte qui épuise beaucoup; mais arraché vert, on le considère comme nettoyant la terre. Les sortes de sol convenables au chanvre sont du nombre de ceux qui sont d'une espèce de noir foncé putride et végétal, qui sont dans une situation basse et un peu moite; les espèces de terre grasse, molle et sabluse lui conviennent également. Des terres grasses meubles et argileuses feront bien et rien n'égale d'anciennes prairies.

La saison pour semer le chanvre peut être la même que celle pour le lin, et la quantité de graine sera à peu près de deux minots par acre, mais un peu moins lorsque le sol est bien riche. On le sème ordinairement à la volée, et il est nécessaire d'en éloigner les oiseaux jusqu'à ce qu'il soit entièrement levé.

Dans le chanvre les fleurs mâles et femelles se trouvent dans des plantes différentes, circonstance qui a une certaine influence sur sa culture et son traitement. Lorsque la récolte est assez avancée quant à sa fibre, on l'arrache en fleur, sans faire la moindre différence entre les plantes mâles et femelles. Mais comme on le cultive ordinairement pour la fibre et pour la graine, on a l'habitude d'arracher les plantes mâles dès que le commencement de la graine dans les femelles montre qu'elles ont atteint leur but. Comme les plantes femelles exigent 4 à 5 semaines pour mûrir leurs graines, on arrache les mâles autant de temps avant elles.

En arrachant les mâles les arracheurs marchent dans les sillons entre les planches, qui ne sont pas plus larges qu'il ne faut pour qu'avec la main ils puissent atteindre le milieu; ils arrachent une ou deux tiges à la fois, et prennent bien garde de ne pas fouler aux pieds les plantes femelles. On reconnaît les mâles facilement par leur couleur jaune et leurs fleurs fanées. On les lie en petites bottes, et les transporte immédiatement à l'étang pour les y tremper comme on fait avec le lin.

On commence à arracher les femelles lorsque la graine est mûre, ce que l'on reconnaît par la couleur brune ou jaune des

capsules et les feuilles fanées. On arrache alors les tiges et les lie en bottes, on les place debout de la même manière que le grain, jusqu'à ce que la graine soit assez sèche et ferme pour verser aisément; on doit bien faire attention en arrachant les tiges de ne pas les secouer trop brusquement, parce qu'on perdrait autrement beaucoup de graine. On recommande, après avoir arraché la graine, de placer le chanvre en tas de cinq bottes, pour sécher la graine; mais pour empêcher tout délai dans l'opération de le tremper, on peut ôter les cosses à graines avec un coupeur, les étendre sur du canevas pour sécher à l'air sous quelque appentis ou couverture. Cette dernière méthode de sécher la graine est d'un grand avantage en ce que les cosses vertes sont d'une nature si gommeuse que les tiges pourraient souffrir par l'ardeur du soleil et les pluies, ce qui décollera et endommagera le chanvre avant que la graine ne puisse être suffisamment sèche sur les tiges; outre cela le battage du chanvre endommagerait le chanvre à un grand degré.

La trempe, le rouage et le gazonnement du chanvre se fait de la même manière que le lin. Dans quelques endroits on omet de l'étendre sur le gazon et on y substitue l'opération de le tremper à l'eau; dans d'autres places on ne trempe pas la récolte femelle, qui est séchée et mise en meule, et rouie le printemps suivant. Sur le continent on a essayé l'eau chaude et le savon vert; et alors comme avec le lin on a trouvé, que, le tremper pendant deux heures dans ce mélange, est aussi effectif pour séparer la fibre de la matière boisée que de le tremper à l'eau et rouir sur le gazon pendant plusieurs semaines.

DES MOUTONS.

Virtue Roadhead, 27 avril 1848.

(Suite et fin.)

En passant, je remarquerai que les écrivains, qui recommandent pour les moutons un court pâturage, devraient préciser la longueur; car *court* et *long* ne sont que des termes relatifs, et bien des gens sont tombés à ce sujet dans une erreur telle qu'ils croient qu'être juste assez court, c'est

n'avoir aucune longueur. Je pense que le pâturage devrait être assez long pour qu'une brebis de trois ans pût, en broutant trois fois, se remplir la gueule. En peu de jours, avec un pâturage de cette espèce, la figure des moutons deviendra blanche et nette; voilà le premier indice des bons résultats de l'herbe nouvelle. Vers le commencement de juin, leur toison commencera à s'ouvrir près du col, et si le temps est chaud ils devraient être tondus; mais si la température devient froide et humide bientôt après qu'ils ont été tondus, on devrait les mettre à l'abri; car autrement ils pourraient facilement gagner la maladie, si commune parmi eux, appelée *snifters*. Vous n'avez plus de trouble avec eux jusque vers la mi-novembre; seulement visitez-les tous les jours, pour qu'ils continuent à vous connaître, et donnez-leur de temps en temps un peu de sel; les agneaux vous récompenseront de votre bonté, en faisant mille et un bondissements. Les moutons que l'on veut hiverner doivent être frottés vers la mi-novembre d'un onguent composé comme suit: quatre livres de résine, trois pintes d'huile et huit livres de beurre. Cette quantité sera suffisante pour graisser vingt moutons. L'huile doit être mise dans un vaisseau, et tellement chauffée qu'elle fasse fondre la résine. Quand la résine est fondue, le vaisseau devrait être retiré du feu, et le beurre mis dedans avec soin, en petits morceaux; sans quoi, le tout pourrait se mettre à écumer et se répandre en pure perte. Le mélange doit être remué avec un bâton jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé. Dans cet état et refroidi, ce serait un onguent trop dur pour s'en servir; aussi doit-on, pour l'amollir, le placer dans du lait-de-beurre ou dans de la crème, ou autre liquide qui se combine bien avec la masse. Les moutons devraient être placés sur un petit banc exprès pour cet objet, et ayant des barres au lieu de

planches sur la partie supérieure, de sorte que les pattes des moutons puissent passer à travers et se reposer sur les barres, ainsi que leur ventre; alors séparez la laine dans une ligne droite de la tête à la queue, et placez-y de l'onguent avec le doigt du milieu de la main droite, et continuez ainsi tout autour du corps, en plaçant les séparations à une distance les unes des autres d'un pouce ou un pouce et demi. Ceci tuera immédiatement toute vermine, et les tiendra propres durant tout l'hiver. Ça contribue de plus à faire croître la laine, et donne à la peau une force et une bonté que je n'ai jamais vu obtenir par d'autres moyens.

Il est un vieux proverbe qui dit "qu'être bien vêtu c'est être à moitié nourri," et Liébig, dans sa chimie animale, en a prouvé la vérité, au moins en principe, bien que ce ne soit pas entièrement. J'ai toujours eu l'habitude de soigner ainsi mes moutons, et je n'ai jamais vu dans leur peau un seul accroc, jusqu'à ce que je les en aie dépouillés, et alors j'ai bien été récompensé de mes peines; la dépense pour cet onguent est presque nulle, environ huit sous par tête.

Les béliers ne doivent pas être mis avec les brebis avant le 17 novembre, en sorte que les agneaux ne naissent pas avant le 15 avril. Les moutons, sans agneaux, peuvent passer l'hiver avec du trèfle, du foin et de l'eau; mais les brebis avec des agneaux devraient avoir des navets et des carottes depuis la mi-mars jusqu'à l'herbe nouvelle. En les soignant bien, on sera payé de ses peines, tandis qu'autrement on n'en retirera que peu de profits.

Traitez bien votre troupeau; il vous suivra et vous aimera; et ce n'est pas un faible plaisir que de se savoir aimé, quand bien même ce ne serait que par des moutons.

JOURNAL D'AGRICULTURE

ET

PROCÉDÉS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU B.-C.

MONTREAL, JUILLET, 1848.

COLONISATION.

Nous sommes vraiment heureux d'apprendre que la colonisation du pays trouve tous les jours un plus grand nombre de partisans zélés. Nous présagions déjà cet heureux résultat dans notre livraison de juin, et nous espérons pouvoir annoncer que le pays serait bientôt organisé sur tous les points, afin de seconder une œuvre aussi belle, aussi patriotique et aussi propre à procurer l'avancement et les développements de l'agriculture. Nos espérances ne sont pas trompées, et nous avons aujourd'hui une heureuse nouvelle à communiquer à nos lecteurs.

L'association dite des établissements canadiens des townships a adressé dernièrement un mémoire à Son Excellence le gouverneur-général au sujet de la colonisation, et demandait respectueusement qu'il y fût fait une réponse le plus tôt possible. Le 16 juin cette réponse a paru sur les journaux, et a causé une satisfaction générale. Tout le monde a été des plus satisfaits de voir que le gouvernement s'occupait activement de pourvoir à l'objet du mémoire, et a lu avec joie le passage suivant :

“ Son Excellence est d'avis que la prospérité et la grandeur futures du Canada dépendront beaucoup du parti que l'on tirera des terres maintenant vagues et improductives, et Son Excellence pense que le meilleur usage que l'on en puisse faire est de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents.”

On voit par là quelle belle position est celle de l'agriculteur ; c'est de lui que dépend le bien-être du pays. S'il est industriel, s'il est moral, s'il est content (par conséquent s'il est bien gouverné), le bonheur et la prospérité du pays sont assurés. En vue d'une puissance semblable placée dans les mains de l'humble habitant de la campagne, n'est-il pas étonnant, n'est-il pas déplorable, n'est-il pas pitoyable de voir tant de fois le cultivateur abandonner ses travaux pour courir aux auberges et y perdre et son temps et son argent ? L'est-il moins de le voir tant de fois quitter sa chaumière pour aller à la ville se faire serviteur ou charretier ? L'est-il moins encore de le voir vendre ses terres où il est roi et maître, pour s'en aller chercher fortune loin du sol natal ?

Dans cette réponse du gouverneur (réponse que nous ne publions pas vu sa longueur, mais que l'association des townships fera sans doute circuler par tout le pays), il est dit “ que les vues de l'association rentrent le plein et cordial concours de “ Son Excellence.” Plus loin on lit que “ les ordres nécessaires ont déjà été donnés “ pour l'arpentage des terres non concédées dans les seigneuries appartenant au “ ci-devant ordre des Jésuites, situées dans “ le comté de Champlain, et les agents du “ gouvernement ont reçu injonction de “ concéder aussi promptement que possible “ hlc.” Des faits semblables qui sont encore annoncés dans la suite de cette réponse font voir que l'association va avoir le concours du gouvernement et que la colonisation va pouvoir prendre des développements gigantesques. Dans les seuls comtés de Sherbrooke et de Mégantic, par exemple, il se trouve au-delà d'un million d'arpents de terres qui vont pouvoir recevoir une nombreuse population, qui saura en retirer des profits immenses et pour elle et pour le pays tout entier. “ Mais, ajoute

“ la réponse, la première opération à faire “ c’est l’achèvement des voies de commu- “ nication avec les lignes extérieures du “ territoire ; la seconde, l’ouverture de “ quelques chemins principaux à travers “ ces terrains.” Ces deux opérations, le gouvernement paraît disposé à les entre- prendre, et il promet même de les entre- prendre incessamment. Il va plus loin, il annonce qu’une somme de vingt mille louis va être employée à cet effet. Nous ne pou- vons qu’applaudir à cette détermination, le pays tout entier doit s’en réjouir bien fort. Car il a dans ce fait une preuve qu’enfin le sort de l’agriculteur attire les regards et les soins des gouvernants. C’est une preuve que les hommes qui sont chargés de prendre les intérêts du pays, comprennent toute la nécessité de la colonisation du pays par la population indigène. C’est une preuve qu’ils savent comprendre toute la mission du cultivateur, et qu’ils reconnaissent que le sort du pays est entre ses mains. Nous sommes bien aise que le gouverne- ment s’occupe enfin de l’avenir de l’agri- culteur ; il a été trop longtemps négligé ; il ne saurait l’être davantage, sans faire courir à la population actuelle du pays le risque d’être bientôt chassée du sol qu’elle habite, ou de devenir serviteur là où elle est propriétaire. Nous espérons que l’on ne s’ar- rêtera pas en si beau chemin, et que la légis- lature à sa prochaine session accordera à la Société d’Agriculture du Bas-Canada un octroi d’argent, qui puisse la mettre à même d’atteindre le but qu’elle s’était promis en se formant. Sans cet octroi, la société ne serait qu’impuissante à faire le bien, et ne servirait presque à rien. Mais nous n’avons pas à craindre pareille chose. Nos législateurs, plus que tous autres, comprennent trop toute l’utilité de semblables institutions pour ne pas venir au secours de la nôtre. Ils comprennent trop bien que l’avenir agricole et manufacturier du pays

dépend presque entièrement des sociétés d’agriculture ; pourraient-ils refuser leur concours et leur aide à une entreprise qui doit produire des résultats aussi avanta- geux pour notre pays ?

— o —

PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES
d’horticulture et d’agriculture.

Dernièrement, M. le Dr. Meilleur, sur- intendant de l’éducation dans le Bas-Can- ada, a fait paraître son rapport sur l’édu- cation dans cette partie de la province pour l’année 1847. Dans ce rapport, M. Meilleur fait connaître sans arrière-pensée ses vues à l’égard de la loi actuelle d’édu- cation ; il dit formellement, qu’il est d’avis, qu’on ne doit pas altérer les principes ac- tuels de la loi d’éducation, mais seulement faire à cette loi quelques amendements qui ne toucheraient nullement aux principes fondamentaux de cette même loi. Après avoir fait voir quels sont les amendements qu’il propose et avoir examiné les uns après les autres les différents systèmes d’éducation que l’on propose, M. Meilleur dit “ qu’il est encore plusieurs sujets qui se “ rattachent à l’instruction publique et qui “ demandent l’intervention de la législa- “ ture,” et il cite entre autres “ l’enseigne- “ ment des principes élémentaires de l’hor- “ ticulture et de l’agriculture dans les prin- “ cipales écoles du pays.” Nos lecteurs seraient peut-être curieux de savoir ce que M. le surintendant dit à ce sujet ; aussi transcrivons-nous ici les lignes suivantes de son rapport :

“ L’agriculture est partout considérée com- “ me la principale source de l’existence des “ peuples civilisés, parce que les produits “ agricoles fournissent chaque jour à leurs “ besoins matériels, et servent à alimenter “ le commerce qui leur apporte, en échan- “ ge, les articles de nécessité, de goût et de “ commodité. Notre climat et notre sol sont “ particulièrement favorables à l’agricul-

“ ture, mais la science agricole est encore
 “ ici dans son enfance. Il est donc de pre-
 “ mière importance, dans un pays comme
 “ le nôtre, essentiellement agricole, d’en
 “ inculquer les principes aux générations
 “ naissantes, et on pourrait le faire aisé-
 “ ment au moyen des écoles-modèles, de
 “ nos académies et de nos collèges. On
 “ pourrait, pour cette fin, introduire dans
 “ ces maisons d’éducation un petit traité
 “ sur les principes élémentaires de l’horti-
 “ culture et de l’agriculture, en forme de
 “ catéchisme par exemple. Le vénérable
 “ et regretté M. Perrault, dans son traité
 “ d’agriculture, recommande qu’une ferme
 “ soit attachée, par chaque comté au moins,
 “ à une école-modèle, où l’on enseignerait
 “ théoriquement et pratiquement l’agri-
 “ culture aux élèves. D’après son plan,
 “ très-judicieusement combiné, les élèves
 “ feraient eux-mêmes, en s’instruisant d’ail-
 “ leurs dans les autres branches d’ensei-
 “ gnement élémentaire, tous les travaux
 “ de la ferme. Il est regrettable qu’on
 “ n’ait pas encore donné suite à ces vues
 “ vraiment patriotiques.”

Nous devons avouer que nous sommes tout-à-fait en faveur de l’institution d’un semblable enseignement, et nous sommes convaincu qu’il ne saurait se trouver aucun de nos lecteurs qui ne fût du même avis. Quel est en effet le cultivateur qui ne serait pas en faveur d’une œuvre qui dût lui procurer les connaissances nécessaires à son état et à ses occupations ? Le cultivateur a besoin de savoir quel est le meilleur moyen de tirer parti de ses terres. Il doit connaître quels sont les grains ou les légumes les plus avantageux à cultiver. Il doit apprendre à connaître la qualité de son sol, et la manière de l’améliorer et de le rendre propre à la culture à laquelle il le destine. Il doit apprendre à élever des animaux, et savoir choisir les sortes de bestiaux, les espèces que le climat et toutes les autres circonstances favorisent davantage. Il doit encore connaître la manière la plus avantageuse de se défaire de ses produits, et les lieux où il doit se rendre

pour trouver des marchés bien achalandés. Tout cela et beaucoup d’autres choses semblables, choses fort utiles, choses même nécessaires, il ne peut les connaître que par ceux qui étudient ces matières ou les mettent en pratique. Or, un des meilleurs moyens de parvenir à ce but, c’est, comme le dit le surintendant de l’éducation, l’établissement des principes élémentaires de l’horticulture et de l’agriculture. Sans cela, le cultivateur ne prendra pas la peine d’aller trouver son voisin ou un notable de l’endroit, pour prendre des informations dont il aurait absolument besoin ; il n’y pensera même pas. Mais en établissant dans les écoles l’enseignement de l’horticulture et de l’agriculture, ce serait tout différent. Là le cultivateur se rendrait comme par coutume ; il n’aurait pas honte de se rendre là où tous ses voisins iraient. Il s’en ferait même un honneur, car il voudrait faire voir qu’il n’est pas un rétrograde, qu’il sait apprécier les bienfaits de l’éducation, et qu’il ne refuse pas de se mettre au courant des améliorations et des découvertes de son siècle. Ajoutons cependant qu’autant que possible, cet enseignement horticole et agricole devrait être gratuit ; ce serait le plus sûr moyen d’y attirer la population ; ou au moins s’il devait y avoir contribution, elle devrait être bien faible et n’être pas une contribution à part. Elle devrait être jointe à celle pour les écoles, et n’en faire qu’une avec celle-ci. Ce serait la province qui contribuerait à cet enseignement, et ce ne serait que juste. Puisque c’est l’agriculteur qui fait vivre la population, le pays doit l’éclairer et lui procurer le pain de son intelligence, et cela gratuitement ou à peu près. D’ailleurs, il est temps que l’on fasse quelque chose pour l’encouragement de l’agriculture en ce pays ; il y a assez longtemps qu’on laisse le cultivateur sans éducation ; il faut remédier à cet abus, à ce mal, à ce

suicide national. Il faut que la législature du pays vienne enfin au secours de l'agriculture et cela le plus vite possible. Quant au mode de non-contribution ou à peu près par les populations, ce n'est là qu'une suggestion. Croyant que ce semait à désirer, nous donnons notre pensée telle que nous l'avons, et voilà tout.

— 0 —

Nous publions plus bas les procédés d'une assemblée de la société d'agriculture No. 2 du comté de Chambly. Comme nos lecteurs le verront, cette société se propose de tenir différentes exhibitions et de donner des prix pour les meilleurs grains, les meilleurs légumes, les terres les mieux cultivées et les animaux les plus beaux et les mieux soignés. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle que déploie cette société pour l'encouragement de l'agriculture, et nous espérons que le même zèle se fera remarquer par tout le pays. Nous devons nous souvenir en effet qu'il n'y a rien de tel que de semblables associations, pour porter les cultivateurs à faire des améliorations dans la manière de cultiver leurs terres, et dans celle d'élever leurs animaux. Les prix qui sont offerts sont un stimulant très-fort en cette matière : témoin les différentes localités où l'on y a eu recours. La première exhibition a toujours été surpassée par la seconde et par toutes les exhibitions subséquentes. Souhaitons donc que de semblables sociétés s'établissent et prospèrent dans tous nos comtés ; c'est un des plus sûrs garants de la prospérité future de l'agriculture parmi nous.

Nous devons encore remarquer que la société d'agriculture de Chambly a décidé de faire insérer dans notre journal les annonces que la société doit faire publier dans les journaux, et de souscrire à douze copies de ce journal pour les faire distri-

buer gratuitement dans le comté. On voit par là que cette société comprend tout l'avantage de ce journal pour l'agriculteur, et sait l'encourager libéralement. C'est là un exemple que nous livrons au public ; il jugera lui-même de sa valeur ; il appréciera tout ce que cette conduite de la société d'agriculture de Chambly a de juste et de logique. Pour nous, nous ne pouvons que la recommander à nos lecteurs, et aux sociétés d'agriculture en particulier ; cela doit suffire pour faire comprendre ce que l'on a à faire.

DISTRICT DE MONTRÉAL, } LONGUEUIL, le
Province du Canada. } 11 avril 1848.

A une assemblée des membres de l'association d'agriculture No. 2 du comté de Chambly, tenue ce jour d'hui à l'hôtel de Colin.

Membres présents :

JOHN YULE, *Ecr., Président,*
ISIDORE HURTEAU, *Vice-Président,*
JOSEPH VINCENT, *Trésorier,*
JOS. F. ALLARD,
Capt. V. CHENIER,
JOSEPH WILLIAMS,
JEAN BTE. JODOIN,
FRANÇOIS BOURDON,
ANTOINE VINCENT, et
NOEL LAREAU, *Secrétaire.*

Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées unanimement :

Résolu 1o. — Que l'inspection des animaux se fera au village de Longueuil.

Résolu 2o. — Qu'une copie des procédés de cette assemblée soit envoyée à un des membres du comité dans chaque paroisse avec une liste de souscription pour la faire remplir.

Résolu 3o. — Que les personnes, qui veulent encourager l'agriculture dans ce comté, ou qui désirent soumettre à l'inspection leurs grains, foins, ferme mieux tenue, animaux et tous autres produits susceptibles de passer à l'inspection, soient tenues à donner d'hui au 1er de juillet prochain la somme de pas moins de dix chelins pour ses grains, foins, ferme mieux tenue, et animaux, et cinq chelins pour ses grains ou animaux.

Résolu 40. — Que personne autre qu'un associé souscripteur et qui aura payé sa souscription au terme dit, aura le droit de faire inspecter ses animaux, et en recevoir le prix.

Résolu 50. — Que le propriétaire qui cultivera lui-même plusieurs terres aura droit, en payant dix chelins, de soumettre à l'inspection le produit de ses animaux et grains provenant de sur chacune de ses terres et d'en recevoir la récompense ; mais au contraire si ses terres sont affermées, le même propriétaire ne pourra mettre ses grains, animaux et autres produits à l'inspection, qu'en payant cinq chelins par chaque terre, et dans le cas que le propriétaire ne voudrait pas souscrire, le fermier aura droit de le faire et d'en recevoir le prix.

Résolu 60. — Qu'il n'y aura que les animaux nés et élevés dans ce comté, qui pourront être soumis à l'inspection, à moins que les animaux, ainsi présentés pour inspection, quoiqu'étrangers, aient été, durant six mois immédiatement avant l'inspection, la propriété d'un membre de la présente association, qui les soumet à l'inspection, auquel cas le président ou vice-président est autorisé d'exiger le serment du propriétaire.

Résolu 70. — Que l'âge des animaux qui auront droit d'être admis à l'inspection, soit fixé comme ci-après :

Pour un étalon de 3 ans à 10 ans.

Pour une paire de chevaux ou jument de travail de 3 ans à 10 ans.

Pour les juments poulinières avec leurs poulins de 3 ans à 15 ans.

Pour les vaches de 3 ans à 10 ans avec veaux ou sans veaux.

Pour genisse d'un an à 2 ans.

Pour les taureaux de 2 ans à 5 ans.

Pour les béliers d'un an à 6 ans.

Pour une paire de brebis ou moutons d'un an à 6 ans.

Pour les agneaux.

Pour les cochons mâle ou verrat de 6 mois à 3 ans.

Pour les truies de 6 mois à 3 ans.

Résolu 80. — Que les inspecteurs n'examineront ou ne rentreront dans leur rapport pas moins de trois arpents en superficie de terre enssemencée en grains ou foin, et pas moins d'un arpent en superficie de terre plantée en patates ou blé-d'inde.

Résolu 90. — Que le secrétaire pourra s'adresser à trois des personnes ci-après nommées pour inspecter les grains, foin, patates et blé-d'inde, un quart d'arpent de carotte de betterave ou manglevorzel, lesquels le comité autorise de faire un clair rapport au meilleur de leur connaissance, serment dûment prêté devant le président ou le secrétaire, et classer la qualité de chaque grains, foin, patates et blé-d'inde depuis un jusqu'à trois. Lesquels feront leurs rapports par écrit au secrétaire afin de le soumettre au comité d'ici au dix d'août. Que l'inspection de l'orge et du foin se fera vers le 10 de juillet.

Résolu 100. — Que l'inspection des animaux aura lieu le 25 septembre prochain.

Résolu 110. — Que le président ou le secrétaire donnera notice à trois des inspecteurs qui voudront agir dans leurs qualités respectives.

Résolu 120. — Qu'Irwin Grant, éc., soit membre honoraire du comité.

Résolu 130. — Que notice soit donnée aux portes d'églises du comté, du jour et terme des inspections.

Résolu 140. — Que la qualité d'animaux propres à l'inspection soit publiée à la porte des églises de chaque paroisse du comté, deux dimanches avant le jour de l'inspection.

Résolu 150. — Qu'une copie des présentes soit transmise au représentant de ce comté.

Résolu 160. — Que le secrétaire soit autorisé à se pourvoir d'un écrivain et à lui rembourser ses dépenses, ainsi que pour les frais de papeterie.

Résolu 170. — Qu'une copie des présentes soit transmise à un membre dans chaque paroisse, de laquelle copie il donnera communication aux autres membres ainsi qu'à la paroisse.

Résolu 180. — Que chaque membre aura droit de recevoir des souscriptions et collecter le montant souscrit, qu'il transmettra aussitôt au trésorier.

Résolu 190. — Que le comité s'assemblera le 20 de juillet prochain.

Résolu 200. — Que la majorité des membres du comité, présents à chaque assemblée, décidera sur la manière d'agir dans les affaires qui pourront se présenter et le

dresser par écrit comme réglemens à suivre, jusqu'à ce que le comité en décide autrement par la suite.

Résolu 210. — Qu'un animal, qui aura une fois emporté un premier prix, ne pourra être de nouveau admis à l'inspection.

Résolu 220. — Qu'aucun propriétaire d'étable, de taureau, de verrat ou bélier, qui aura reçu un premier prix, sera tenu de le garder pour l'usage du comté, une saison, en chargeant un prix raisonnable, s'il n'a pas servi la saison précédente.

Résolu 230. — Qu'il soit accordé trois prix pour les trois terres les mieux tenues.

Résolu 240. — Qu'il soit accordé des prix pour le beurre, le fromage, étoffe du pays, flanelle et toile.

Résolu 250. — Que toutes annonces ou avertissements, relatifs à cette association d'agriculture, soient publiés dans le Journal d'agriculture du Bas-Canada.

Résolu 260. — Qu'il soit acheté, aux frais de cette association, douze copies du Journal d'agriculture, pour distribuer dans ce comté.

DE LA FÈVE.

Nous nous étions proposé de dire un mot de la fève ; car la culture de cette plante est très-avantageuse et réussit fort bien en Canada. Une autre raison qui nous portait à la recommander particulièrement, c'est que la fève sert on ne peut mieux à la nourriture des bestiaux, et que nous trouvons qu'il est de notre devoir d'encourager autant que possible parmi nous l'élevé des animaux. En présence des faits qui se passent de l'autre côté des lignes ; en présence du fait, que nous sommes en grande partie tributaires des États-Unis pour les animaux qui servent à notre consommation ; en présence du fait, qu'il sort du pays, par ce moyen, chaque année, des sommes énormes que nous devrions tâcher de toutes manières de faire circuler parmi nous ; n'est-il pas de l'intérêt du Canadien, de l'intérêt du pays tout entier de remédier à ce mal ? N'est-il pas de l'intérêt du pays

de tenter de faire nous-mêmes ce que font nos voisins ? Eh bien ! pour parvenir à cette fin, nous ne devons pas dire qu'il n'y a que les Américains qui doivent, cultiver des produits propres à la nourriture des bestiaux ; nous ne devons pas dire qu'il n'y aura que les Américains qui s'appliqueront à l'élevé des animaux, et se feront ainsi une source immense de revenus. Nous devons au contraire bien nous convaincre que le Canadien a autant d'aptitude que ses voisins pour cette branche de l'agriculture. Nous devons nous convaincre qu'il nous suffit de nous y appliquer pour réussir, et à cet effet mettre à profit l'expérience et l'exemple des autres.

Ceci posé, nous croyons que personne ne trouvera à redire que nous extrayons du *Traité d'Agriculture Canadien* l'article suivant sur "la fève." Nos lecteurs verront que celui qui parle est un homme d'expérience, et qui parle avec connaissance de cause ; et ils ne manqueront sans doute pas de remarquer que l'auteur de cet article est le même que celui de plusieurs autres déjà cités. Nous recommandons d'une manière spéciale cet extrait, que voici :

"La fève est une plante des champs très-précieuse. On dit que l'Égypte est sa patrie. En Asie et en Europe elle a été cultivée depuis les siècles les plus éloignés. Les fèves ont été longtemps connues dans la Grande-Bretagne, mais ce n'est que dernièrement qu'on les a cultivées en grand dans les terres ; car on les considérait antérieurement propres seulement à un sol riche et humide. La culture des fèves est en partie limitée aux terres argileuses et grasses des districts les mieux cultivés de l'Angleterre, et la fève à cheval est l'espèce la plus ordinaire, cependant on préfère dans quelques comtés anglais d'autres espèces plus ou moins grandes.

Quoique les fèves ne soient pas cultivées en Canada, je pense qu'on en pourrait avantageusement introduire la culture, et notre climat leur convient mieux que celui

de l'Angleterre. Je vais donc décrire le mode de culture le plus convenable à la fève.

Les fèves quoique semées à la volée et quelquefois en fosses, sont mises en sillons par presque tous les bons fermiers de l'Angleterre. En préparant le sol pour cette culture, il doit être profondément labouré après la récolte. Il serait très-avantageux de labourer la terre une autre fois en printemps et, s'il est possible, une deuxième fois. Le fumier pourrait être enterré l'automne, sinon on peut le mettre dans les sillons immédiatement avant de semer les fèves ou les enterrer en printemps.

Le mode de préparer le sol pour recevoir la semence en printemps, que je voudrais recommander, serait de labourer la terre en planches bien formées de neuf pieds de large, d'enterrer le fumier, s'il ne l'a pas été en automne. Lorsque cette partie de l'ouvrage est achevée, les fèves pourraient être semées en sillons à travers les planches à trente-six pouces de distance, les semant dans les sillons deux pouces l'une de l'autre, et couvertes de trois ou quatre pouces de terre. On pourrait adopter un autre mode, en tirant avec la charrue de petites raies dans la longueur des planches, de sorte qu'il y aurait à peu près quatre raies ou sillons dans chaque planche de neuf pieds, et en y semant les fèves qu'on couvrira de terre avec la pioche. Je préférerais pourtant la première manière, si l'on ne pouvait pas adopter l'extirpateur dans la culture postérieure, parce qu'un homme peut rehausser les sillons de chaque côté sans marcher sur la planche ou casser les plantes. De cette manière, le champ peut être tenu entièrement sec, si les raies sont tenues parfaitement propres, et en tout cas c'est ce qui est essentiellement nécessaire si l'on veut cultiver les fèves avec succès; si le sol est humide, ou si on laisse l'eau croupir là où l'on a semé des pois ou des fèves, aucune de ces plantes ne profitera. Si l'on parvient à cultiver la fève en grand, d'autres modes de culture seront préférables à celui que je viens d'indiquer; mais pour le moment, cette culture suffira pour faire un commencement, et faire connaître aux cultivateurs la véritable valeur de la fève.

Le climat le plus favorable à la fève

n'est ni trop sec ni trop humide. En général cependant, un été sec lui est le plus favorable. Dès que l'hiver a cessé, elle devrait être semée; si elle ne l'est pas de bonne heure, elle est sujette à manquer, surtout s'il suivait un été sec. En Angleterre, on emploie deux minots ou deux minots et demi pour en semer un acre. Si les fèves sont plantées trop proches à proches, les cosses de la tête seulement s'empressent au nombre de 3, 4 ou 6 grains; si au contraire la semence est claire, les plantes cresseront et s'empresseront jusqu'au pied. Qu'on seme à la volée ou en sillons, on a la coutume de semer une petite quantité de pois avec les fèves, et l'on dit que ce mélange améliore et la qualité et la quantité de la paille comme fourrage.

La culture subséquente commence lorsque la fève a fait quelque progrès. Si l'on se sert de la pioche, comme on doit le faire lorsque les sillons traversent la planche, les mauvaises herbes devraient toutes être coupées, et celles auxquelles on ne peut pas parvenir avec la pioche, on doit les arracher à la main. Si les plantes sont bien avancées, elles devraient être rechaussées comme les patates. Si les fèves sont plantées en sillons de la longueur des planches, une petite charrue peut opérer entre les sillons précisément comme pour les pommes de terre, ôter la terre des plantes, piocher les mauvaises herbes; et après quelques jours d'intervalle on devrait remettre la terre contre les plantes à l'aide de la charrue. Dans des saisons pluvieuses, la graine ne mûrira pas bien vite, et dans ce cas on trouvera avantageux de houssiner la tête des plantes avec la lame d'une vieille faux qu'on aura montée dans un manche de bois. Cette opération, à ce qu'on prétend, fera mûrir les fèves quinze jours plus tôt, et l'on pourra les engranger peut-être une semaine plus tôt. Les fèves exigent d'être bien mûres avant d'être coupées; autrement la qualité en est inférieure, et elles ne se conservent pas bien.

On coupe les fèves ordinairement à la faucille, quelquefois on les moissonne, et dans quelques occasions on les arrache même avec la racine. On doit les laisser quelques jours sur le chaume pour y faner et sécher; on les engerbe ensuite avec des liens de paille et d'osier, on les plante debout pour

sécher, mais sans gorges de couverture. On peut aisément garder les fèves en meules, qu'on couvre convenablement de chaume ou de paille, s'il n'y a pas de place dans la grange ; et si on les entre dans celle-ci, on devrait leur choisir une place, où elles ne chaufferont pas. Le battage des fèves est presque aussi facile que celui des pois. En Angleterre le produit est différent. Donaldson dit qu'un champ de fèves, prenant l'île en général, peut rapporter depuis 16 jusqu'à 40 minots à l'acre, mais qu'une bonne récolte ne peut pas excéder (terme moyen) 20 minots. Middleton dit que dans Middlesex, les récoltes de fèves valent 10 à 80 minots l'acre. En Canada j'ai vu 30 cosses bien remplies après une tige de fève.

Les fèves sont quelquefois réduites en farine, la plus fine pour en faire du pain, la plus grossière pour les cochons : mais les fèves servent en général à la nourriture des chevaux, des cochons et d'autres animaux domestiques. On prétend avoir trouvé par une expérience souvent répétée, que les fèves sont une nourriture plus substantielle et plus salutaire pour les chevaux que l'avoine, qu'elles les rendent plus vifs et leur peau plus lisse. La paille des fèves, si elle a été proprement traitée, est considérée un bon fourrage pour les bêtes à cornes, et les chevaux la préfèrent souvent à la paille.

Le produit des fèves est, comme celui des pois, plus en proportion de la graine que dans aucune autre céréale. Un minot de fèves doit donner 14 livres de fleur de plus qu'un minot d'avoine, et un minot de pois 20 livres de plus. Les maladies de la fève sont la rouille, la nielle et la manne. Il n'y a pas de remède contre ces maladies, excepté ce qu'une bonne culture peut faire pour les prévenir."

GROSEILLES. — M. McNab, l'un des plus habiles jardiniers d'Edimbourg, a mis dans des bouteilles d'eau des *groseilles* à grappes et à maquereau, et les a suspendues en l'air pendant la belle saison. Ces plantes ont végété aussi vigoureusement que dans la terre, et ont donné des fleurs et des fruits gros et savoureux. Lorsque le froid approche, il dépose ses bouteilles dans une bûche froide.

Nous transcrivons ici un des *Entretiens* si beaux, si familiers et si pleins d'actualité, qu'un habile écrivain français, M. De Cormenin, a rédigés ces années dernières pour servir de lectures et d'instructions à ses compatriotes des campagnes. Nous choisissons *l'hygiène rurale*, car c'est un sujet auquel on ne fait généralement pas assez d'attention parmi nous, et dont cependant la négligence cause tant de maux et de malheurs chez nos bons cultivateurs. La forme du dialogue, qui est donnée à ces entretiens, doit les faire lire avec intérêt et plaisir. Nous savons déjà que plusieurs de nos lecteurs ont été fort contents de quelques essais en ce genre qui ont déjà paru dans ce journal ; c'est une raison pour nous de leur offrir encore quelque chose d'analogue. Nos lecteurs voudront seulement remarquer que M. De Cormenin, écrivant pour la France, doit dire parfois des choses qui sont peu applicables parmi nous ; leur bon-sens saura les distinguer et en faire justice. Nous ajoutons qu'il faut bien se souvenir que, si l'auteur paraît en faveur de l'usage de quelques boissons fermentées pour les cultivateurs, c'est que la France est un pays à vin, que les boissons y sont à bon marché, et ne sont pas comme les nôtres un vrai poison. Nos cultivateurs comprendront eux-mêmes que ce passage ne saurait s'appliquer à eux, et que dans nos circonstances et dans notre position, un verre de lait vaut bien un verre de boisson, et coûte bien moins cher. Cela dit, nous laissons la parole à M. De Cormenin :

DE L'HYGIÈNE RURALE.

FRANÇOIS. — Je me suis souvent demandé comment il se fait que nous soyons, nous enfants et nous, dévorés chaque année, à la fin de l'été, par des fièvres opiniâtres qui n'attaquent pas les travailleurs des villes, placés dans les mêmes conditions d'état, de vêtements et de nourriture que les gens de notre village. . .

MAITRE PIERRE. — Cela tient à l'insalubrité de vos chaumières et à la négligence de votre personne.

D'abord, il faut, autant que possible, lors que vous construisez une maison, tourner vers l'est, qui est la plus saine de toutes les expositions où vous habitez, et placer les bâtiments d'exploitation, vacheries, écuries, bergeries, toits à pores, sur les derrières ou par les côtés.

Les murs intérieurs des logements, des greniers et des étables, devraient être, tous les ans, lavés au lait de chaux; le plancher de la chambre à coucher, un peu exhaussé et carré en briques sur un lit battu de mâchefier et de sable; le plafond le plus élevé possible; la fenêtre large, ouverte dès le matin et donnant passage au soleil; l'alcôve dégagée, pendant le jour du moins, des rideaux de serge trop épais qui, d'ordinaire, l'obscurcissent et l'enveloppent.

Malheureusement, c'est devant la maison même et à la distance de quelques pieds, que, de temps immémorial, a été creusé le trou au fumier, et là viennent se rendre et s'agglomérer, pourrir et fermenter les urines et les excréments des animaux et des hommes, avec les eaux grasses et les débris des légumes, des insectes et de toutes sortes d'herbes et de plaintes fangeuses et croupies.

Toutes ces exhalaisons méphitiques sont chassées et portées par le moindre vent, à travers la porte et la fenêtre de l'habitation, où elles s'engouffrent, se condensent et sont respirées, à pleine poitrine, par les hommes, les femmes et les enfants.

FRANÇOIS. — Cela est vrai. Et pourriez-vous me dire, maître Pierre, d'après quelles règles d'hygiène se doivent conduire les enfants, les adolescents et les hommes de la classe pauvre et laborieuse des champs?

MAITRE PIERRE. — Volontiers, François, et, pour commencer par les enfants, on ne doit attribuer la plupart de leurs maladies qu'à l'impureté de leur nourriture.

Leurs parents doivent prendre garde qu'ils ne mangent avec excès des légumes farineux et qu'ils ne chargent leur estomac de prunelles coriaces ou de fruits verts; qu'ils ne boivent pas des boissons fermentées; qu'ils ne marchent pas, pieds

nus, sur le carreau humide ou dans la boue.

En outre, comme ils sont sujets, au printemps particulièrement, à des angines assez rebelles, à des maladies éruptives, à des fièvres intermittentes vernoales qui naissent des exhalaisons marécageuses et des changements brusques de l'atmosphère, il faut les sevrer absolument, dans ce temps-là, du régime excitant des boissons spiritueuses, et ne les nourrir, autant que possible, que d'aliments substantiels.

Il sera bon aussi, de peur d'épidémie, de tenir dans l'isolement et dans un air tempéré, les jeunes sujets atteints de varioles et de scarlatines.

FRANÇOIS. — Et les adolescents, cette précieuse espérance de leurs familles, de l'agriculture et de la patrie, ne sont-ils pas dignes aussi de tout notre intérêt, de nos soins les plus empressés et de nos prévoyances les plus attentives?

MAITRE PIERRE. — Oui, François; l'hygiène des adolescents laborieux mérite au plus haut point toute notre sollicitude.

FRANÇOIS. — Vous le savez, maître Pierre, souvent les adolescents, excédés de travail, à peine âgés de seize à dix-sept ans, ressemblent déjà à des hommes mûrs, et devenus hommes mûrs, à des vieillards.

Chez eux, la fibre devient dure et rigide, bien avant l'âge. Leur visage se ride, leurs cheveux blanchissent, leur peau brunit, se dessèche et s'écaille. Leurs articulations, tantôt raidies par le froid, tantôt brûlées par le soleil, perdent leur souplesse. Leur dos, arqué de bonne heure, ne peut plus revenir sur lui-même.

Que faut-il faire pour ces jeunes ouvriers?

MAITRE PIERRE. — Il faut proportionner leur travail à leurs forces, ne pas abuser de leur jeunesse, et se souvenir que les enfants n'appartiennent point en propriété à leur père, et qu'ils ne sont ni des animaux, ni des esclaves.

FRANÇOIS. — Quelles sont également les précautions indiquées par la science de l'hygiène et par l'expérience, pour la santé des hommes mûrs?

MAITRE PIERRE. — Il faut que le cultivateur conserve pendant longtemps ses vêtements d'hiver, ses sabots, sa veste; qu'il

porte une cravate dans les contrées humides et boisées ; qu'il ne dorme pas en plein air sur la terre fraîche ; qu'il ne s'abreuve pas d'eaux froides ou gâtées, à sa main et sans mesure ; qu'il boive, dans les travaux embrasés et exténuants de la moisson, un mélange de cidre, de bière, de vin, de vinaigre, selon les climats, les températures et les productions de chaque pays ; qu'il se couvre la tête, pendant l'été, d'un chapeau de paille, à larges bords ; qu'il se débarrasse d'une partie de ses habillements lorsqu'il travaille, et qu'il s'en revêt après ; qu'il se repose une heure, dès que le souper est fini, avant de se mettre au lit ; qu'il prenne, au cours des grandes chaleurs, quelques boissons aromatisées de quinquina, de fruits acidulés et de plantes amères ; qu'il fasse usage, contre la dysenterie, d'une décoction de riz pour tisane ; qu'il use de lavements d'eau amidonnée, qu'il observe alors la diète et le repos, et qu'il se prive absolument de l'usage des fruits.

On évitera pour les femmes et les enfants les goîtres et les affections scrofuleuses, en renouvelant fréquemment l'air et en séparant les chambres à coucher des foyers d'infection, tels que les écuries, les laiteries, les étables, les cuisines, etc.

La chambre à coucher doit être souvent balayée, et les murs doivent en être blanchis à la chaux, deux fois par an. Les lits ne recevront qu'une ou deux personnes au plus. La paille sera faite de paille d'avoine, de graines foliacées, de maïs, de son-gère, de zostère, etc.

Les vêtements doivent être larges pour les hommes comme pour les femmes.

Il faut changer de linge deux fois par semaine, et avoir une chemise pour la nuit et une chemise pour le jour.

Prendre en été des bains à l'eau courante, et, en toute saison, se laver fréquemment les mains, les bras, les pieds, le visage.

Les dimanches et fêtes, éviter les excès de boisson, de jeu et de débauche.

Telles sont, François, les précautions hygiéniques, dont la simple et facile observation vaudrait, aux travailleurs de la campagne, contentement, force et santé.

La santé des manœuvres, François, est toute leur richesse.

Deux bras forts et laborieux valent mieux qu'un arpent de plus : C'est donc à son corps, à sa personne, à sa santé, plus qu'à sa terre, que l'homme des champs doit prendre garde. Or, il veille avec une sorte de tendresse, nuit et jour, sur ses chevaux, ses vaches et ses moutons ; il tourne et retourne sans cesse son héritage à la bêche, à la pioche, à la charrue ; il émonde ses arbres, il lie sa vigne, il bine ses légumes, il cendre ses prés, et il ne se soigne pas lui-même, lui qui est la main, le pied, l'âme, le nerf de sa famille et de sa maison !

FRANÇOIS.—Puissent quelques-uns d'entre nous, si ce n'est tous, maître Pierre, vous lire et profiter de vos salutaires avis !

DE L'OIE.

Nous trouvons dans un excellent traité d'agriculture français l'article suivant, que nous recommandons à l'attention spéciale de nos agriculteurs :

L'oie est un des plus utiles de nos oiseaux domestiques ; elle fournit un duvet précieux, des plumes à écrire, et en outre une graisse abondante et une chair de bonne qualité. C'est bien à tort qu'on la regarde comme le type de la stupidité, car elle sait fort bien prévoir tout danger et se défendre avec courage.

L'oie vit en paix avec tous les autres oiseaux de basse-cour et ne cause parmi eux ni désordres ni querelles ; mais si l'on attaque et effraie les oies, ou si un étranger s'en approche, surtout lorsqu'elles ont des petits, on les voit s'avancer hardiment vers leur ennemi, le cou tendu et le bec menaçant. Elles sont naturellement propres, évitent autant que possible le fumier et la boue, recherchent l'eau fraîche et font souvent la toilette à leur plumage ; mais elles ont généralement un penchant contre lequel il faut être on garde, c'est de se réunir aux oies sauvages, lorsqu'il s'en trouve dans le voisinage ; aussi dans ce cas faut-il avoir soin de leur casser le fouet de l'aile.

Il y a 2 races d'oies domestiques, la grande et la petite, qui n'est qu'une variété de la première ; mais on ne s'occupe guère que de la grande, parce qu'elle est

d'un meilleur rapport. En Espagne on a obtenu de l'accouplement de mâles sauvages avec des oies domestiques des métis à chair très-fine.

Les oies sont blanches, noires ou grises ; les blanches sont plus recherchées à cause de leur duvet.

Un mâle suffit à 5 ou 6 femelles. L'accouplement a lieu en février, ou même plus tôt, si la température est douce, ou si l'on a nourri les oies de graines échauffantes.

On reconnaît que le moment de la ponte est venu, lorsqu'on voit l'oie apporter de la paille à son bec pour construire son nid, et rester longtemps posée sur ses œufs ; il faut alors répandre de la paille sèche et brisée près de l'endroit qu'elle a choisi ; si cet endroit n'est pas chaud et éloigné du bruit, il faut l'attire, dans un lieu convenable, en y plaçant de la paille et des orties dont elle aime l'odeur, et en y commençant un nid qui doit être plat, pour que tous les œufs soient également couverts. L'oie va y déposer successivement ses œufs, surtout si l'on a soin de mettre de la nourriture à sa portée, et un grand vase plein d'eau, où elle puisse boire et même se baigner pendant l'incubation. On peut laisser couvrir à chaque femelle 14 à 15 œufs. Le mâle reste presque toujours auprès de la femelle pendant qu'elle couve, la protège avec vigilance et plus tard l'accompagne aux champs, lorsqu'elle y conduit ses petits. L'incubation dure de 27 à 30 jours.

Il arrive souvent que des œufs éclosent quelques jours avant les autres ; il faut alors sortir promptement les oisons du nid, autrement la mère croit sa tâche terminée et abandonne sa couvée ; on les tient chaudement, et on ne les rend à leur mère que lorsqu'ils sont tous les œufs sont éclos.

On commence à leur donner des œufs cuits et hachés très-menu, mélangés de jeunes orties, de pain ou de farine d'orge, blé ou sarrasin ; au bout de 5 ou 6 jours, on remplace cette nourriture par de la bouillie de maïs et de pommes de terre cuites. Pendant les premiers temps, il faut les tenir chaudement, parce que le léger duvet qui les couvre ne suffit pas pour les garantir du froid ; il faut alors ne les laisser pâturer que par un beau soleil, et leur

distribuer la nourriture trois fois le jour ; au bout d'un mois, on leur donne des feuilles de chicorée et de laitue hachée, toutes sortes de légumes cuits et détremés avec du son dans l'eau tiède ; on les laisse barboter dans l'eau tout le temps qu'il leur plaît, et on les conduit dans les chaumes.

On a renoncé à les envoyer pâturer dans les prairies, parce qu'on a remarqué qu'elles y détruiraient les bonnes herbes et multiplieraient à l'infini les plantes nuisibles, surtout la camomille à fleur simple ; mais on leur livre les terrains vagues.

Dans les pays où on les fait pâturer, toutes les oies du village se rassemblent le matin au son de la cornemuse de leur gardien, et le suivent aux champs sans qu'aucune s'écarte de la troupe : le soir chaque oie retourne chez son maître, sans qu'une seule s'égare. Il faut toujours leur distribuer au retour quelque nourriture, pour les maintenir en bon état et les accoutumer à rentrer au logis avec plus d'empressement.

Pour engraisser les oies, on a soin de les plumer sous le ventre, de leur donner une nourriture abondante, et de les renfermer dans un lieu obscur, étroit et tranquille.

C'est au mois de novembre qu'on commence l'opération ; plus tard elles entreraient en rut, s'occuperaient de la ponte, et on les nourrirait en pure perte. Il y a 2 modes d'engraissement : le premier plus lent, mais plus économique, consiste à leur présenter une pâte de pois, de pommes de terre, de farine d'orge, d'avoine et de maïs, détremés dans de l'eau ou du lait, qu'on leur laisse manger à discrétion.

Le second procédé est plus prompt ; on prend l'oie trois fois par jour, on la place entre ses jambes, on lui ouvre le bec de la main gauche et on lui fait avaler, de la main droite, 7 à 8 boulettes de 2 pouces de long sur un pouce d'épaisseur ; on lui fait ensuite boire du lait ou de l'eau de son. Cet engraissement dure 15 à 20 jours.

En Pologne, on engraisse les oies en les plaçant dans un pot de terre défoncé, d'une capacité telle qu'il ne permet pas à l'animal de s'y remuer d'aucun côté. Le pot est disposé dans la cage, de manière à ce que les excréments de l'oie n'y restent pas ; on les nourrit avec de la farine de maïs mélangée de raves bouillies. Les oies y ont à peine séjourné 15 jours que leur vo-

lume est tel, qu'on est forcé de briser les pots pour les en tirer.

Les mutilations employées jadis, pour hâter l'engraissement, sont abandonnées aujourd'hui comme cruelles et inutiles.

Il y a deux sortes de plumes d'oie : les grandes, qui se tirent des ailes et servent à écrire ; les petites, qui s'emploient à faire des oreillers et suppléent à l'édredon. Pour les avoir, on plume les vieilles oies trois fois l'ann, à la fin de mai, à la mi-juin et à la fin de septembre ; mais pas plus tard, parce qu'alors le froid les incommoderait. Les mères ne doivent être plumées que six semaines ou deux mois après qu'elles ont couvé, et les oisons pas avant l'âge de deux mois. On reconnaît que le duvet est mûr lorsqu'il se détache de lui-même : si on l'enlève trop tôt, il se conserve mal et les vers s'y mettent ; on plume l'oie sous le ventre, autour du cou et sous les ailes. Les plumes qu'on arrache aux oies, quelque temps après leur mort, ont une mauvaise odeur et se pelotonnent.

On fait sécher les plumes au four une demi-heure après qu'on en a retiré le pain, et on les conserve dans des tonneaux ou dans des sacs placés en lieu sec ; lorsqu'elles ont pris de l'humidité, elles contractent une mauvaise odeur et se gâtent ; si elles sont trop sèches, elles se brisent.

Les oies, comme les poules, sont sujettes à la pépie, à la diarrhée, à la vermine et à la constipation ; on les en guérit par les mêmes moyens.

Elles sont fort sujettes à l'apoplexie : cette maladie se manifeste par un tournoiement continu sur elles-mêmes, et elles périraient bientôt si on ne les saignait, en leur ouvrant avec une forte aiguille, ou un canif, une veine assez apparente placée sous la membrane qui sépare les ongles.

La ciguë, dont les oisons sont très-avides, et la jusquiame, sont pour eux des poisons violents ; à peine en ont-ils avalé une feuille, qu'ils tombent les ailes étendues, et périssent dans les convulsions, si on ne leur administre du lait frais avec de la rhubarbe.

Il faut choisir et éplucher avec soin les jeunes orties qu'on fait entrer dans la nourriture des oisons ; car cette plante devient un poison violent pour l'animal, lorsqu'il est attaqué de la vermine ou des pucerons.

On fait cesser les accidents qui en résultent, en donnant de l'eau tiède dans laquelle on a fait dissoudre 4 à 5 grains de chaux.

DU CANARD.

Le canard est le plus facile à élever de tous nos oiseaux de basse-cour, il est aussi le moins coûteux et le plus productif quand son éducation se fait dans des localités favorables.

Le canard commun d'Europe descend évidemment du canard sauvage ; il en a conservé les habitudes et la constitution, il n'en diffère que par une plus grande variété de plumage. Le mâle s'appelle canard, la femelle canne, et le petit caneton.

Le mâle se distingue de sa femelle par deux ou trois petites plumes retroussées que l'on remarque à la naissance de la queue, quelquefois aussi par la teinte vert-foncé de sa tête et de son cou.

On élève en France deux variétés de canards communs, qui diffèrent d'une manière très-sensible par la dimension du corps, savoir : le canard barboteur ordinaire, et le canard de Normandie, qui est d'une grosseur sensiblement plus forte que le canard sauvage. Tout ce que nous avons dit concernant la nourriture, la ponte, l'incubation, l'élevage, l'engraissement et les maladies des oies, peut s'appliquer au canard ; seulement nous devons faire remarquer que le canard exige de l'eau plus impérieusement que les oies, qu'il aime moins à parcourir les champs et les prairies, et que son parcours a moins d'inconvénients.

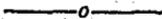
Le canard musqué, ou de Barbarie, diffère de notre canard par ses formes et ses mœurs : il est plus gros et plus fort. L'eau ne lui est point nécessaire ; il se baigne très-rarement, aime à voler et à se percher sur des objets peu élevés. Le mâle ne porte point sur la queue la petite touffe de plumes retroussées qui dénote le canard commun ; c'est par là, à la tête qu'il se distingue de sa femelle ; ses joues et la partie supérieure de son bec sont garnies

de caroncules rouges très-larges, mais qui ne sont point extensibles ; son plumage est blanc ou noir cuivré, mais sans mélange des deux couleurs sur le même individu.

La femelle pond des œufs plus gros et teints d'une autre nuance que les œufs de la canne commune : elle aime à faire son nid dans des endroits retirés, et à les couvrir où elle les a pondus ; elle est meilleure couveuse que la canne ordinaire, mais elle n'aime point à être renfermée pendant l'incubation : il faut la laisser à la place qu'elle a choisie, ne point la visiter trop souvent, et se contenter d'éloigner d'elle les animaux qui pourraient la troubler et menacer sa couvée.

Les jeunes, au moment de l'éclosion, recherchent l'eau beaucoup plus que dans l'âge adulte, mais il est prudent de les en éloigner, surtout lorsque la température n'est pas très-chaude, parce qu'ils succombent facilement au moindre froid.

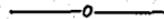
Le canard de Barbarie s'allie assez volontiers à notre canne commune, et produit avec elle des métis fort gros et fort bons, mais en général inféconds. On l'engraisse par le même procédé que les autres canards et sa chair est excellente, pourvu qu'aussitôt après sa mort on lui tranche la tête, qui communiquerait au reste du corps une odeur musquée.



A NOS ABONNÉS.

Nos abonnés sont priés de nous faire tenir, dans le courant du mois, les sommes qu'ils nous doivent pour abonnement au *Journal d'Agriculture*. Nous espérons qu'ils s'empresseront de répondre à notre appel, et de venir régler au plus vite. Ils doivent se souvenir que le journalisme, comme toute autre entreprise, a besoin d'argent pour se soutenir. Si les abonnés ne paient pas, qui veut-on donc qui paie ? Comment veut-on donc que le Journal se maintienne ? Il nous semble qu'il n'y a personne plus intéressé

au succès de ce journal que les agriculteurs eux-mêmes. C'est un moyen pour eux d'avoir une foule de renseignements qu'ils ne pourraient se procurer autrement qu'à grands frais. C'est un moyen pour eux de connaître les nouvelles méthodes suivies en agriculture, d'apprendre ce que l'on prépare dans le pays pour le soulagement, la prospérité de l'homme des champs ; c'est en un mot, un moyen et un facile moyen de s'instruire sur l'art de l'agriculture. Et tout cela coûte la faible somme de *cinq chelins* par année, pour un beau volume de 384 pages in-8° ! En vérité, nous ne comprenons pas comment on néglige d'acquitter une dette comme celle-là, une dette d'intérêt, une dette d'honneur. Nous savons fort bien que pour un grand nombre, c'est un pur oubli. Mais il y a pour eux un remède ; c'est de nous envoyer, immédiatement après avoir lu cet article, le montant qu'ils nous doivent. D'ailleurs, nous sommes obligé de le dire, tôt ou tard il faut payer ; et il est toujours préférable de le faire de soi-même et de son propre gré. Aussi invitons-nous de nouveau ceux qui nous doivent (et ils sont en grand nombre) à se rendre à notre appel, et à nous faire tenir au plus tôt le montant de leurs dettes à notre égard.



ENCORE AUX ABONNÉS.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que la Société d'Agriculture vient de se procurer un bureau pour son propre usage. Ce bureau est ouvert tout le jour ; et le secrétaire s'y trouve chaque jour depuis dix heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. Les personnes, qui ont affaire au secrétaire, doivent donc s'adresser à ce bureau de la société ; il se trouve au No. 25, rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel-de-Ville, dans la maison occupée par M. Shepherd, le grénétier de la société.

REMARQUES

POUR LES MOIS DE JUIN ET DE JUILLET.

Le mois qui vient de s'écouler a été des plus favorables à la végétation. Il a été en général bien chaud, malgré quelques journées de froid qui, nous dit-on, n'ont fait que peu de mal dans le Bas-Canada. Il n'en a pas été ainsi dans tout le Haut-Canada; car il paraît que dans la partie la plus orientale de cette section de la province les patates ont toutes été perdues, et il a fallu les remplacer. En revanche, le Bas-Canada a maintenant son fléau, ou plutôt ses fléaux; et ces fléaux, ce sont les chenilles et les sauterelles. Les chenilles ne paraissent agir d'une manière pernicieuse que dans certaines localités du district de Québec, où elles s'attaquent aux épinettes et aux sapins, et les font périr. On craint, dit à ce sujet le *Journal de Québec*, que du moment que les chenilles ne trouveront plus de quoi se nourrir sur les épinettes et les sapins, elles ne se jettent sur les champs et ne détruisent tout sur leur passage. Ce ne serait là que ce que l'on voit actuellement dans le district de Montréal qui est infesté en plusieurs endroits par les sauterelles. Ces insectes ne se sont pas attaqués, comme les chenilles, aux arbres des forêts; mais ils sont venus s'abattre sur les champs couverts de végétation, et mettent tout à net sur leur route. "Ils sont en grand nombre, dit une lettre-circulaire de l'évêque catholique de Montréal, les clôtures en sont tellement couvertes que l'on ne distingue ni pieux ni perches." Voilà les deux fléaux qui menacent actuellement le cultivateur du Bas-Canada; nous ne pouvons dans cette extrémité offrir de remède à ces maux. Ce sont des maux que l'homme est impuissant à guérir, et que Celui seul qui les envoie peut faire disparaître.

Durant le mois de juin, les tourtes ont continué à abonder; les marchés en ont

été très-bien fournis; elles ont pu par leur abondance rapporter un bon profit à nos cultivateurs. Quant aux autres produits, ils n'ont pas beaucoup varié dans leurs prix. La fleur se vend de 24c. 6d. à 25c., les pois blancs 3c. 2d. à 3c. 4d. le minot, le blé-d'inde 3c. 3d. par 56 lbs., le sain-doux de 4½d. à 5d. Le blé est peu en demande, le beurre salé est à 6½d. la livre.

Nous profitons de la présente livraison pour rappeler aux cultivateurs que l'on fait, en bien des pays; et en quelques endroits du Canada, des labourages d'été. Ces labourages, si l'on suit les faire bien et avec de bonnes charrues, doivent contribuer puissamment à améliorer les terres qui sont épuisées ou stériles, et celles qui sont couvertes de mauvaises herbes. Renversons ces mauvaises herbes, enterrons-les, et l'on peut être certain qu'elles se détruiront ainsi d'elles-mêmes. Car c'est un fait reconnu que, si les mauvaises herbes ne sortent pas de terre, elles devront périr immédiatement. De plus, il faut bien remarquer que ces mauvaises herbes, ainsi enfouies dans la terre, se décomposent, et forment pour le sol un excellent engrais. Ce que nous disons là, c'est ce que l'expérience a fait connaître aux meilleurs agriculteurs, aux hommes les plus pratiques. Cette expérience a encore prouvé que les mauvaises herbes, qui croissent dans les champs cultivés, proviennent en grande partie de ce que l'on ne fait succéder les récoltes les unes aux autres que d'une manière irrégulière. On cultive sans principes et sans système; comment veut-on réussir?

On ne parle pas encore cette année de la mouche-à-blé; si nous ne nous trompons pas, c'est entre le 20 et le 25 de juin qu'elle fait son apparition. Nous espérons qu'elle cessera maintenant de nous faire sa visite annuelle, et qu'elle ne se joindra pas au moins cette année aux sauterelles, pour

faire perdre toutes les récoltes. Ce serait doublement regrettable ; car la végétation a la plus belle apparence possible, et de bonnes et abondantes récoltes pourraient, vû les troubles d'Europe, se vendre à des prix fort élevés. Il faut donc que pour sa part le cultivateur fasse tout en lui pour réussir, et à cet effet, il doit, nous le répétons, étouffer toutes les mauvaises herbes, qui, très-souvent, sont la principale cause du manque de récoltes ; d'ailleurs, il coûte toujours moins cher de les faire disparaître, que de les laisser ; puisque, par leur présence, elles nuisent toujours plus ou moins à la végétation des bonnes plantes.

Si les récoltes sont en bon état, le cultivateur devrait avoir soin de se conserver de la semence pour l'année prochaine. Il faut moins se fier aux marchands de semence que par le passé ; non pas parce qu'ils trompent les cultivateurs ; mais parce que c'est pour ceux-ci une épargne d'au moins cinquante pour cent sur le prix de leurs semences. Un agriculteur pratique du pays disait : " Commencez par les grains qui sont murs les premiers, et mettez de côté de la semence de chaque sorte ; c'est une épargne, et vous êtes plus sûr de ce que vous aurez à semer." Cet agriculteur avait raison.

Durant le mois de juillet, un agriculteur soigné se donne bien garde de laisser perdre le fumier qu'il n'emploie pas ; il le couvre d'une certaine quantité de terre, dont le quart est de la chaux. C'est un moyen fort usité et dont on paraît généralement satisfait.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur les travaux du mois qui commence, mais l'espace nous manque. Nous remarquerons seulement qu'il est une maxime qui dit qu'il " faut tout faire en son temps," et nous engageons les cultivateurs à ne pas l'oublier en travaillant dans leurs champs ; C'est le plus sûr moyen de ne pas avoir à

déplorer plus tard de grandes pertes, et à pouvoir s'accuser d'une coupable négligence.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

La société d'horticulture de Montréal a tenu une exhibition ces jours derniers, et il paraît qu'elle a été des plus brillantes. Pour nous, nous nous sommes abstenu de nous y trouver ; car vû que l'annonce disait que les membres devaient montrer leurs cartes à la porte du lieu de l'exhibition, nous avons conclu qu'il fallait pour les autres personnes payer une entrée. Or, comme journaliste et surtout comme rédacteur du seul Journal d'agriculture en langue française qui se trouve dans le pays, nous avons droit de recevoir gratis une carte d'entrée. C'â a toujours été la coutume d'en agir ainsi à l'égard de la Presse ; nous ne saurions comprendre pourquoi on a voulu s'affranchir cette fois de cette coutume. Toujours est-il que nous ne sommes pas allé à l'exhibition pour cette raison, quo le comité de direction de la société d'horticulture ne saurait trouver mauvaise.

Nous sommes bien aise de pouvoir annoncer que la Société d'Agriculture vient de recevoir quelques dons de livres qui lui permettent de commencer une bibliothèque. Ces commencements sont encore bien faibles, mais ils suffisent, d'abord pour attester la générosité des auteurs de ces présents, et ensuite pour engager d'autres à les imiter. Les personnes qui désireraient suivre la même route et joindre leurs offrandes à celles déjà reçues, sont priées de les adresser au secrétaire au bureau de la société.

COLONISATION. — Une lettre du gouvernement annonce que le nombre d'acres de terre, à être défrichés dans les 4 ans par les colons qui recevront les 50 acres de terre gratuits, sera de 12 au lieu de 16, comme il avait été dit d'abord.

ANNONCES.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

*Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice,**Montréal.*

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
 Chaînes de col en Or pour Dames,
 Gardes en Or pour Montres,
 Clefs, Cachets, Rubans, Chaînes courtes en Or et Acier pour Montres,
 Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc.,
 Épinglettes de goût en grande variété,
 Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent,
 Ornements de col pour Dames,
 Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email,
 Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaille,
 Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
 Billecules de Dames, en Acier,
 Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaille,
 Boîtes pour de la Fantaisie,
 Pendules de diverses espèces,
 Coutellerie fine, etc., etc.

— AUSTI, —

Lanternes pour passages, Transparents pour châssis, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapisserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.

Montréal, mars 1848.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ et le BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grénétier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

HEURES DE BUREAU. — Depuis Dix jusqu'à Une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

Montréal, 1er. juillet 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

CE journal se publie le MARDI et le VENDREDI; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire; il contient toujours les nouvelles les plus récentes tant du Canada que des pays étrangers. C'est aussi un journal d'annonces; le taux de celles-ci est le même que celui des autres journaux du pays. Ce journal circule dans le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada, il doit donc être recherché pour les annonces.—Le prix du journal est de VINGT CHELINS par année, payables d'avance, frais de poste à part.—On s'abonne à

Montréal, chez MM. FABRE & CIE.

Québec, chez M. D. MARTINEAU, Ptre.

Trois-Rivières, chez VAL. GUILLET, Ecr.

Ste. Anne Lapocatière chez M. F. PILOTE, Ptre., au collége.

Montréal, 1er. mars 1848.

CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera un CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française), Montréal.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MELANGES RELIGIEUX,

Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU, Éditeur.

IMPRIMEUR.